

Bilan opérationnel de l'ANP

12 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine

P05

LE CARREFOUR Le journal du citoyen 24ème année D'ALGERIE

N°7166 - SAMEDI 26 AVRIL 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Protection civile

28 blessés dans des accidents à Tiaret et Bouira

P05

Le président de la République
achève sa visite à Béchar

Des projets stratégiques pour un développement intégré dans le Sud

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a achevé jeudi soir une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Béchar où il a inspecté, inauguré et lancé des projets socio-économiques stratégiques reflétant la volonté de l'Etat de réaliser un développement intégré dans le Sud du pays.

P03



30 ans de prison et même
la perpétuité pour les spéculateurs

L'Etat veut frapper fort

Lire en page 03

P07

ORAN

Journée nationale de la protection de la maternité et de l'enfance
**L'engagement de l'Etat à améliorer
les services de santé souligné**

Salon international du tourisme, des voyages, des transports,
La 15ème édition avec plus de 230 exposants

Rencontre scientifique à l'Université d'Oran 2 «Mohamed Benahmed»
Les risques majeurs et leurs impacts sur la société au menu



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Création de la Cour constitutionnelle turque

Belhadj prend part à Istanbul à la célébration du 63ème anniversaire

Le président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, prend part, à compter de jeudi à Istanbul (Turquie), à la célébration du 63ème anniversaire de la création de la Cour constitutionnelle turque, a indiqué un communiqué de l'institution. Invité par le président de la Cour constitutionnelle de la République de Turquie, Kadir Ozkaya, le président de la Cour constitutionnelle participe, en compagnie du membre de la Cour, Ahmed Benini, à la célébration du 63e anniversaire de la création de la Cour constitutionnelle turque, qui s'étalera jusqu'à dimanche prochain à Istanbul. Le programme de cette célébration comprend un séminaire international sur "l'avenir de la justice constitutionnelle au XXIe siècle",

qui sera "une occasion pour examiner les moyens de renforcer les relations d'amitié et de coopération avec les institutions constitutionnelles homologues". Ce séminaire verra la participation de Cours et de Conseils constitutionnels, de Cours suprêmes et d'instances de différentes régions du monde, tels que la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA), la Cour africaine des droits de l'Homme et des Peuples (CAfDHP), la Conférence des juridictions constitutionnelles des pays musulmans, la Commission européenne pour la démocratie par le droit du Conseil de l'Europe (Commission de Venise), la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) et la Commission internationale des juristes.

Règlement des questions régionales et internationales

L'ambassadeur de Chine salue le rôle majeur de l'Algérie



L'ambassadeur de Chine en Algérie, M. Dong Guangli, a salué le rôle majeur de l'Algérie dans le règlement des questions régionales et internationales, relevant la convergence des positions des deux pays, notamment en ce qui concerne le règlement des crises par le dialogue et les moyens pacifiques. Animant une conférence de presse, mercredi au siège de l'ambassade de Chine à Alger, l'ambassadeur a indiqué que "nul n'ignore le dynamisme de la diplomatie algérienne et ses résultats fructueux", ajoutant que la Chine "salue le rôle majeur de l'Algérie dans le règlement des questions régionales et internationales". Le diplomate chinois a affirmé que son pays et l'Algé-

rie "partagent les mêmes positions internationales", notamment en ce qui concerne "le respect de la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures, le règlement des crises par le dialogue pacifique et la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent, la drogue et la criminalité organisée", soulignant que les relations sino-algériennes, "empreintes de maturité et de flexibilité, ont vocation à apporter davantage de stabilité, de paix et de développement dans le monde". Il a également salué "l'engagement des deux pays à renforcer et consolider leur partenariat stratégique, à travers la mise en œuvre de tout ce qui a été convenu par les deux dirigeants".

En visite officielle à la Finlande

Attaf reçu par le président Alexander Stubb



Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a été reçu, jeudi à Helsinki, par le président de la République de Finlande, M. Alexander Stubb, dans le cadre de sa visite officielle dans ce pays ami, a indiqué un communiqué du ministère. "Le ministre Ahmed Attaf a transmis au Président Alexander Stubb les salutations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lui faisant part de sa volonté de continuer d'œuvrer de concert au développement des relations

d'amitié et de coopération entre les deux pays", précise le communiqué. La rencontre a permis de passer en revue "les moyens de concrétiser la volonté commune des dirigeants des deux pays de promouvoir le dialogue politique et de renforcer le partenariat économique bilatéral", ajoute la même source. Les deux parties ont également "échangé les vues sur les défis croissants auxquels est confrontée la communauté internationale et les perspectives de contribution aux efforts visant à préserver le système multilatéral", conclut le communiqué.

Exportation des produits agricoles et alimentaires algériens

02 contrats avec la société saoudienne



Deux contrats ont été signés, jeudi, avec la société saoudienne "Goody" pour l'exportation des produits agricoles et alimentaires algériens, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieure et de la Promotion des exportations. Les deux conventions signées au siège du ministère, sous la supervision du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, s'inscrivent dans le cadre du renforcement de "la présence

des produits nationaux sur les marchés du Golfe", ajoute le communiqué. Le premier contrat a été signé avec l'entreprise algérienne "Houkoul El Janoub", filiale du groupe Souakri pour l'exportation de la tomate cerise pour une valeur annuelle de 3 millions de dollars. Quant au deuxième contrat, il a été signé avec le groupe "LaBelle" pour l'exportation de ses produits alimentaires pour une valeur annuelle de 2 millions de dollars, souligne le communiqué.

Au profit des start-up

Des réductions de 70% sur les dépenses de publicité dans la Télévision publique

Une convention a été signée, mercredi à Alger, entre l'Etablissement public de télévision (EPTV) et l'accélérateur public "Algeria Venture", permettant aux start-up de bénéficier d'une réduction estimée à 70%, sur les dépenses de la publicité diffusée sur les chaînes

publiques. La cérémonie de signature s'est déroulée entre le directeur général (DG) par intérim de l'accélérateur public, Lyes Abdoune et l'assistant-adjoint de l'EPTV, le directeur commercial de l'EPTV, Mohamed Adlane Zerrouki, en présence du ministre de l'Economie de la connais-

sance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah, du ministre de la Communication, Mohamed Meziane, ainsi que du DG de la Télévision algérienne, Mohamed Baghali. En vertu de la présente convention, les start-up ont la latitude de promouvoir leurs innovations et pro-

duits, à travers les chaînes qui relèvent de l'EPTV, tout en bénéficiant d'une réduction de l'ordre de 70% de la facture de publicité, avec la possibilité de régler les 30 % restants par tranches, a précisé le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80
Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

30 ans de prison et même la perpétuité pour les spéculateurs

L'Etat veut frapper fort

Par B.Habib

Devant la spirale infernale suscitée par les dernières augmentations injustifiées des prix de produits stratégiques dont entre autres ceux de la pomme de terre, des viandes blanches sans parler de la banane et des pommes, le gouvernement se décide de sortir l'artillerie et durcir les peines dans le but d'apaiser un climat social très tendu, à cause du phénomène décrié des pratiques commerciales illicites. Un autre phénomène qui commence à inquiéter et à faire agiter la filière agricole, est celui des agissements des spéculateurs pour exhorter les fellahs à ne pas récolter leurs terres en cette période d'avril, connue pour être fertile et abonde en production. Là aussi, l'Etat a décidé de sévir. Un exemple concret fait peur aujourd'hui aux consommateurs sur le territoire national depuis quelques jours. Il s'agit incontestablement des trois phénomènes des plus en vue et des plus désolants, à savoir la pomme de terre, la banane et la pomme. À Mostaganem, le tubercule ne fait plus parler de lui pour ses rendements agricoles, mais plutôt pour l'envolée spectaculaire de ses prix. Ce produit de la terre de base, omniprésent dans les assiettes algériennes, est au cœur d'un nouveau scandale. En cause, un réseau de spéculateurs ayant manœuvré dans l'ombre pour manipuler le marché, quitte à menacer ceux qui osaient résister à cette logique de profits, au moment où les prix culmi-

naient à 150, voire 160 dinars le kilo, contre une moyenne normale de 60 à 70 dinars. La grogne des consommateurs est montée crescendo. Mais l'État algérien a vite réagi par une batterie de mesures coercitives. En effet, le ministre de la Justice, Lotfi Boudjemaa, a fait sonner le glas aux spéculateurs, rappelant que la spéculation ne restera pas impunie. Derrière ce dossier local, c'est autour d'un débat national sur la justice économique, la transparence et la préservation du pouvoir d'achat qui s'ouvre à nouveau que les opérateurs agricoles et autres devraient se tourber pour réfléchir désormais sur les moyens adéquats légaux et réglementaires afin de contourner les pratiques de la « mafia » des spéculateurs. À Mostaganem, trois individus ont été interpellés après avoir incité, via les réseaux sociaux, les agriculteurs à ne pas récolter leurs champs de pommes de terre. Le but ? Créer une rareté artificielle afin de maintenir les prix à un niveau anormalement élevé. Ces spéculateurs sont allés jusqu'à proférer des menaces contre les producteurs réticents. Le procédé n'a rien d'isolé. Ces dernières années, la spéculation s'est immiscée dans plusieurs secteurs, souvent au détriment des citoyens. Les exemples ne manquent pas, mais le cas de la pomme de terre choque particulièrement, car il touche directement un aliment fondamental dans les foyers algériens. Le prix de la pomme de terre, presque triplé dans certains marchés, est devenu un symbole

d'un déséquilibre économique plus large. En pleine période de tension sur le pouvoir d'achat, la pilule passe mal. Le prix habituel se situe entre 60 et 70 dinars le kilo. Durant le mois d'avril, le prix observé a été entre 150 et 160 dinars le kilo. Cette hausse brutale a généré un tollé sur les réseaux sociaux, poussant les autorités à réagir avec célérité. Devant l'Assemblée populaire nationale, le ministre de la Justice a fait preuve d'une rare fermeté. Le 10 avril, puis de nouveau le 23 avril, Lotfi Boudjemaa a rappelé la portée de la loi anti-spéculation, promulguée fin 2021. Citant directement les cas de spéculation autour des voitures Fiat, notamment le modèle Doblo, mais aussi la flambée des produits agricoles, il a averti : « Ta liberté s'arrête lorsque tu touches la subsistance des Algériens ». Et le ministre d'ajouter que certains spéculateurs se vantaient d'avoir « gagné 200 ou 300 millions » sur de simples opérations. Sa réponse est cinglante : « Fais une affaire si tu veux, mais tu as 30 ans de prison et dans certains cas la perpétuité ». Ces déclarations interviennent dans un contexte d'aggravation des tensions économiques où la moindre hausse de prix devient un sujet d'intérêt national. La loi 21-15 relative à la lutte contre la spéculation illícite prévoit des peines particulièrement lourdes : Jusqu'à 30 ans de prison pour les spéculateurs, réclusion à perpétuité si les faits sont commis dans le cadre d'un réseau criminel organisé, saisie des biens issus de la spéculation.

Code de procédures pénales

Boudjemaa répond aux questions des députés

Par Nadira FOUDAD

Parmi les nouveautés introduites, on retrouve les procédures alternatives aux poursuites pénales, notamment pour les personnes morales qui peuvent désormais éviter certains procès par des restitutions financières ou des régularisations à l'amiable. Le nouveau code exclut également les dénonciations anonymes comme base de poursuite. Donc, pas de lettre anonyme. Le ministre de la Justice, Lotfi Boudjemaa, a confirmé que le taux d'exécution des décisions de justice dans les affaires administratives et civiles a atteint 94%, soulignant que « la crédibilité de la justice se mesure à l'application de ces décisions ». Or, le secteur judiciaire, pour lui, œuvre à renforcer son efficacité à travers de nouveaux mécanismes et des alternatives punitives plus flexibles. La déclaration du ministre sur les interrogations des élus est intervenue tard dans la séance plénière de mercredi dernier, relative à la loi modifiant le Code de procédure pénale. Il a expliqué que des directives avaient été données aux autorités judiciaires pour donner suite aux plaintes relatives à la non-exécution des jugements, en vue de prendre les mesures appropriées. En réponse aux questions des députés, Boudjemaa a révélé que les autorités judiciaires ont approuvé 7.812 demandes de libération conditionnelle sur 9.659 depuis début janvier, soit un taux d'approbation de près de 81%. Il a annoncé la délivrance de

2.000 autorisations de sortie au profit des détenus des établissements pénitentiaires à l'occasion de l'Aïd El-Fitr, dans le cadre de l'approche humanitaire adoptée dans la gestion du secteur pénitentiaire. Concernant la réduction de la détention provisoire, une problématique non résolue puisqu'elle est toujours revendiquée par les robes noires, il rétorque que le taux de recours ne dépasse pas les 6 %, le qualifiant de « taux acceptable ». Il a notamment affirmé devant les députés que cette mesure exceptionnelle n'est utilisée que pour recueillir des preuves et des données pertinentes aux affaires devant la justice. L'orateur qui répondait aux interrogations des élus rappelle l'importance du renforcement des alternatives et des sanctions, expliquant que les nouveaux amendements apportés au code de procédures pénales établissent un équilibre entre « dissuasion et sévérité ». Il a salué le pouvoir judiciaire qui, selon lui, a joué un rôle important depuis 2019, dans la lutte contre la corruption et la spéculation. Parmi les amendements les plus notables inclus dans le projet de loi, le ministre a souligné l'inclusion de « procédures alternatives pour les poursuites pénales pour les personnes morales » telles que le report des poursuites pour certains délits. Il a également noté le renforcement du rôle de la médiation comme mécanisme alternatif aux procédures judiciaires traditionnelles, tout en conservant le système de jury dans les procès pour crimes mais en réduisant leur nombre de quatre à

deux, ce qui, selon le ministre, contribuera à rationaliser le processus judiciaire. En réponse à une question sur la lutte contre la drogue et les stupéfiants, le ministre de la Justice et Garde des Sceaux a annoncé un nouveau projet de loi qui « équilibre la dissuasion et le traitement des toxicomanes ». Rappelons que ce code de procédures pénales qui a subi plusieurs amendements, sera soumis le lundi 28 avril 2025 pour son adoption. Par ailleurs, l'Union des avocats (UNOA) vient de réagir énergiquement par le rejet dudit projet. Elle a tenu une réunion avec la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN, « avec sa précédente composante », mais là aussi, la nouvelle composante « n'a pas pris en compte les propositions faites précédemment devant cette même commission ». Ce texte composé de 854 articles, repartis sur 05 axes fondamentaux, a été présenté par le ministre de la Justice et Garde des Sceaux comme une avancée vers une justice plus moderne, plus rapide et plus efficace, selon sa conception. Or, l'UNOA vient de rappeler que le code de procédure pénale est la constitution de la justice pénale, néanmoins, malheureusement, "ce projet contient une grave atteinte au droit du justiciable et au droit de la défense". Cette dernière étant « une instance constitutionnelle représentant la moitié de l'équation judiciaire ». Partant de ce constat, L'Union de Brahim Tair rejette "catégoriquement" le projet de code de procédure pénale, en examen actuellement à l'APN.

Le président de la République achève sa visite à Béchar Des projets stratégiques pour un développement intégré dans le Sud

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a achevé jeudi soir une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Béchar où il a inspecté, inauguré et lancé des projets socio-économiques stratégiques reflétant la volonté de l'Etat de réaliser un développement intégré dans le Sud du pays. Le président de la République a entamé sa visite par l'inauguration et la mise en service du tronçon de la ligne ferroviaire Béchar-Abadla, sur une distance de 100 km. Après avoir suivi un exposé technique détaillé sur ce projet stratégique, qui s'inscrit dans le cadre du mégaprojet ferroviaire Béchar-Tindouf-Gara Djebilet, le président de la République a donné le coup d'envoi du premier voyage depuis la gare d'Abadla, qui est un véritable joyau architectural et un édifice moderne doté des commodités nécessaires pour assurer le confort des voyageurs. A cette occasion, le président de la République a salué l'ensemble des travailleurs et cadres ayant contribué à cette réalisation, qui permettra d'exploiter la mine de Gara Djebilet, souhaitant que "le travail se poursuive sur cette lancée pour étendre la ligne ferroviaire jusqu'à la wilaya d'Adrar et d'El Meniaa jusqu'à Tamanrasset". Le président de la République a ensuite procédé à la mise en service de la station de pompage Guetrani 2, l'un des plus grands projets inscrits dans le programme du président de la République pour le renforcement de la sécurité hydrique dans la wilaya, et la station d'épuration des eaux usées de Béchar, deux projets réalisés par des compétences algériennes. Le président de la République a en outre procédé à la pose de la première pierre du projet de complexe de production de concentré et de boulettes de minerai de fer dans la région de Toumiat à Béchar, dans le cadre du projet d'exploitation de la mine de Gara Djebilet. Le secteur des sports n'a pas été en reste, le président de la République ayant lancé un complexe sportif comprenant plusieurs installations modernes, le premier du genre dans le Sud de l'Algérie. Lors de cette visite historique, un accueil populaire chaleureux a été réservé au président de la République par les notables et les citoyens de la wilaya, qui sont allés spontanément à la rencontre du président de la République, démontrant ainsi l'adhésion des enfants de la région au projet d'édification d'un Etat fort et victorieux. Comme lors de ses précédentes visites dans les wilayas du pays, le président de la République a rencontré les notables et les représentants de la société civile de la wilaya de Béchar, qui ont affirmé que "l'Algérie, forte de son Président, de ses jeunes, de ses hommes et de ses femmes, est désormais victorieuse et souveraine dans ses décisions". De leur côté, les jeunes de cette wilaya ont fait part de leur soutien au président de la République, ainsi que de leur disposition à relever tous les défis, assurant que l'Algérie passe avant tout. Après avoir écouté leurs préoccupations, le président de la République a réitéré son engagement à améliorer les conditions de vie des citoyens. "Nous avons réalisé et nous poursuivons la réalisation de différents projets touchant à la vie quotidienne des citoyens à travers l'ensemble du territoire national, en tenant compte des priorités que nous devons hiérarchiser", a-t-il dit, avant d'ajouter que "nous agissons en fonction de nos besoins, sans avoir recours à l'endettement extérieur", qui réduit au silence les voix lorsqu'il s'agit de "défendre les causes justes dans le monde comme les causes palestinienne ou sahraouie". Le président de la République a rappelé par ailleurs que le taux de croissance nationale frôle aujourd'hui les 4%, et il est éligible à la hausse, avant de souligner que la poursuite des efforts, en s'appuyant sur le dynamisme économique, réduira le taux de chômage.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Réunion sous tension
chez l'OPEP+

Les prix du pétrole ont légèrement augmenté, jeudi matin, après avoir chuté de près de 0,2%, lors de la séance précédente, les investisseurs évaluant une éventuelle augmentation de la production de l'OPEP+ face aux signaux contradictoires de la Maison Blanche sur les droits de douane et aux négociations en cours entre les États-Unis et l'Iran sur le nucléaire. L'alliance OPEP+ se prépare à entériner, lors d'une réunion cruciale le 5 mai 2025, une nouvelle augmentation de sa production pétrolière pour le mois de juin, pour le deuxième mois consécutif. Selon trois sources proches des négociations, plusieurs pays membres proposeront de relever leurs quotas d'un volume proche des +411.000 barils par jour déjà validés pour mai. Cette perspective d'offre supplémentaire intervient alors que le cartel dispose encore d'environ 06 millions de barils par jour de capacité inutilisée, un levier significatif pour influencer les cours du brut, selon l'AFP. Dans les couloirs de l'OPEP+, l'unité montre des signes d'érosion: certains pays, fidèles à leurs quotas, s'opposent à ceux qui continuent de produire au-delà de leurs engagements. Le Kazakhstan est même allé jusqu'à déclarer qu'il agirait «dans son propre intérêt», sans se plier nécessairement aux décisions collectives, toujours selon l'AFP. Pour Riyad, l'objectif affiché reste de satisfaire une demande mondiale jugée toujours robuste et de faire preuve de sa capacité à «inonder» le marché si nécessaire (Challenges TN, avril 2025). Mais la conjoncture macroéconomique - guerre commerciale sino-américaine et craintes de récession - incite les analystes à anticiper un affaiblissement de la demande, déjà révisée à la baisse par l'AIE à +726.000 b/j pour 2025, d'après Challenges TN. À court terme, cette stratégie pourrait maintenir le Brent dans une fourchette de 62-68 \$ le baril, la volatilité étant accentuée par la date du 5 mai. À moyen terme, si la discipline revient ou si la demande se redresse, un plancher technique autour de 60 \$ est envisageable; dans le cas contraire, les prix pourraient revisiter les plus bas de 2024, vers 57 \$ le Brent, indique Reuters. L'Iran se dit prêt à discuter de son programme nucléaire avec l'Europe, ce qui pourrait entraîner une levée des sanctions sur ses exportations de pétrole. Cependant, la demande reste incertaine en raison de la guerre commerciale, Chine-États-Unis, qui pèse sur l'économie mondiale. Quoiqu'il en soit, cette séquence illustre le dilemme de l'OPEP+: user de sa puissance de production pour soutenir les revenus à court terme, tout en risquant d'éroder les prix qu'elle cherche à protéger.

Exploitation des hydrocarbures
L'Agence Alnaft obtient
des titres miniers
pour 07 périmètres

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures "Alnaft" a obtenu des titres miniers pour les activités de recherche et d'exploitation des hydrocarbures dans sept périmètres, selon un décret présidentiel publié dans le Journal officiel (JO) N° 23. Selon le décret n 25-112 signé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 21 avril courant, il est attribué à Alnaft des titres miniers pour les activités de recherche et d'exploitation des hydrocarbures sur sept périmètres. Il s'agit des zones "Dhraâ Kheima", d'une superficie de 8.268,67 km2 dans les wilayas de Béchar et Béné Abbès, "Erg El Aguiba ", d'une superficie de 20.843,53 km2 dans la wilaya d'Adrar, "Azzel Matti", d'une superficie de 23.686,51 km2 dans les wilayas d'Adrar, In Salah et Tamanrasset, et "Erg El Raoui", d'une superficie de 22.331,55 km2 dans les wilayas d'Adrar, Béné Abbès et Timimoun. Les titres miniers concernent également les périmètres de "Mouiet Er Rebah", d'une superficie de 3.307,21 km2 dans la wilaya d'El Oued, "Gharet Bou Saidet", d'une superficie de 645,92 km2 dans les wilayas de Ghardaïa et Laghouat, et "Amasralad", d'une superficie de 6.071,12 km2 dans la wilaya d'Illizi.

Moutons importés pour l'Aïd El Adha

La vente débute le 1er mai prochain

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Youcef Cherfa, a annoncé, jeudi à Alger, que la vente des moutons importés pour l'Aïd El Adha débutera le 1er mai prochain à travers toutes les wilayas du pays. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président Zouhaier Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, et de membres du Gouvernement, M. Cherfa a précisé que l'opération de vente des moutons importés pour l'Aïd El Adha sera organisée au niveau des marchés de proximité, sous la supervision des ministères de l'Agriculture et du Commerce intérieur, dans le cadre d'un plan local propre à chaque wilaya. La vente aura lieu "quotidiennement" à partir du 1er mai prochain dans les 58 wilayas, a ajouté

le ministre. Après avoir souligné que le processus de réception des moutons importés se déroulait comme prévu au niveau de neuf (9) ports, le ministre a indiqué que la part de bétail destinée à chaque wilaya sera déterminée en fonction de la densité de la population. Et d'ajouter que l'importation de moutons ne signifie pas l'exclusion des troupeaux locaux. Il s'agit plutôt de soutenir la production locale pour faire face à la grande demande enregistrée à cette occasion, a-t-il expliqué.

En réponse à une question sur la régularisation du foncier agricole, M. Cherfa a indiqué que son ministère préparait un nouveau décret exécutif visant à faciliter la sortie de l'indivision, à travers de nouveaux mécanismes à même de résoudre les conflits nés du partage des terres entre indivisaires. Ce nouveau texte s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président

de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assainir le foncier agricole, a-t-il souligné, expliquant que les amendements proposés "prévoient un nouveau mécanisme en faveur des exploitants leur permettant de sortir de l'indivision". En réponse à une question sur les efforts du secteur pour soutenir l'agriculture biologique, M. Cherfa a tenu à mettre en avant l'importance de ce type d'agriculture dans la diversification de l'économie nationale et la promotion des exportations nationales. Le secteur de l'agriculture s'emploie à mettre en place un cadre juridique spécifique à l'agriculture biologique et à trouver des mécanismes pour soutenir les agriculteurs financièrement et techniquement et les accompagner dans l'obtention des certifications, mais aussi améliorer les circuits de commercialisation et d'exportation des produits bio, a précisé le ministre.

Finances

Généralisation de la numérisation
du secteur des impôts d'ici deux ans

Le ministre des Finances, M. Abdelkrim Bouzred, a révélé, jeudi à Alger, que la numérisation du secteur des impôts sera achevée d'ici deux ans, ce qui permettra aux citoyens de s'acquitter de leurs obligations fiscales à distance. Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le vice-président de l'Assemblée, M. Zouhaier Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, et de nombre de membres du gouvernement, le ministre a affirmé que "la vision prospective du secteur des finances vise à permettre au citoyen de s'acquitter de ses obligations fiscales à distance", ajoutant que "la numérisation des services fiscaux sera achevée d'ici un an et demi ou deux ans". Répondant à une question sur l'inscription de projets de réalisation de centres fiscaux de proximité dans

la wilaya de Jijel, M. Bouzred a précisé que le manque de ces structures "est un problème conjoncturel", assurant que son secteur est prêt à examiner la possibilité de créer de nouveaux centres afin d'alléger la pression sur les citoyens. Le secteur examine aussi la possibilité de regrouper les centres de proximité et les centres de wilaya pour accélérer le traitement des dossiers, a-t-il ajouté. Par ailleurs, le ministre a souligné que l'Etat accorde une importance particulière aux retraités, en réduisant l'impôt sur le revenu global (IRG) à un taux très bas pour ceux percevant une pension ne dépassant pas 42.000 DA, tandis que les retraités touchant moins de 30.000 DA sont totalement exemptés de cet impôt, à l'instar de toutes les catégories dont le salaire est inférieur à ce montant. Il a néanmoins exclu toute intention d'exempter totalement l'ensemble des retraités de l'IRG, expliquant qu'une telle mesure

serait "insensée" et "préjudiciable au principe d'égalité entre les citoyens", en sus de ses impacts sur le budget de l'Etat. Le ministre a rappelé, dans ce cadre, que l'Etat œuvre à s'adapter aux évolutions socioéconomiques et consentit des efforts pour soutenir le pouvoir d'achat et la stabilité des prix, ce qui a un effet positif sur la situation financière des retraités. A une question sur les projets de dédoublement de routes dans la wilaya de Naâma, M. Bouzred a affirmé la disposition de ses services à prendre en charge les travaux à même de résoudre les problèmes des "points noirs", qui enregistrent un grand nombre d'accidents de la circulation, notamment ceux ne nécessitant pas de budgets importants, ajoutant que le ministère des Finances a créé, il y a deux jours, avec le ministère des Travaux publics, un groupe de travail conjoint, chargé de ce type de préoccupations.

Régulation Boursière

La COSOB prend la présidence du Conseil des autorités arabes

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) a pris, jeudi, la présidence tournante du Conseil de l'Union des autorités arabes de valeurs mobilières pour la période 2025-2026, a indiqué l'autorité de régulation dans un communiqué. Cette présidence a été confiée à la COSOB à l'issue des travaux de la 19e réunion annuelle du Conseil, tenue en visioconférence sous la présidence de Youcef Bouzenada, président de la COSOB, avec la participation des dirigeants des autorités de régulation des marchés financiers des 16 pays membres. A cette occasion, M. Bouzenada a exprimé "sa volonté de mettre à profit cette responsabilité pour renforcer davantage la coopération et l'intégration entre les pays membres", selon la

même source. Les travaux de la réunion ont permis d'aborder plusieurs thématiques liées à la coopération régionale, à l'échange d'expertises, ainsi qu'aux défis communs tels que les risques cybernétiques, le développement de la fintech et la promotion des principes de durabilité. Les participants ont également partagé leurs expériences dans plusieurs domaines, notamment l'émission de Sukuk islamiques, la promotion de l'inclusion financière, ainsi que les exigences de diligence raisonnable en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Le Conseil a adopté à l'unanimité le rapport annuel 2024 et procédé à une évaluation approfondie de la mise en œuvre du plan stratégique 2021-2025, mettant en évidence les réalisations accomplies durant cet-

te période. Les membres ont par ailleurs discuté du plan d'action pour les années 2024-2025 et des mécanismes d'élaboration du prochain plan stratégique 2026-2030, en définissant ses axes prioritaires. La réunion s'est clôturée par l'approbation des états financiers audités de l'exercice 2024, du budget prévisionnel, ainsi que du plan de formation 2025 visant à renforcer les compétences des ressources humaines opérant dans les marchés financiers arabes. Créée en 2007, l'Union des autorités arabes de valeurs mobilières est une organisation régionale à but non lucratif regroupant 16 pays arabes, représentés par leurs autorités de régulation financière. Elle œuvre à la coordination des efforts de ses membres en vue de renforcer l'efficacité des marchés financiers de la région.

Prise en charge optimale des brûlés

«L'Algérie dispose de tous les moyens»

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi a affirmé, jeudi à Alger, que l'Algérie disposait de tous les moyens matériels et humains pour assurer une prise en charge optimale des brûlés conformément aux normes internationales. Lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales adressées à des membres du gouvernement, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou, le ministre a précisé que "l'Algérie dispose de tous les moyens matériels et humains pour assurer une prise en charge optimale conforme aux standards internationaux, lesquels exigent un lit pour chaque brûlé". L'Algérie dispose d'un hôpital des grands brûlés à

Zéralda (Alger) doté de 160 lits, un hôpital à Oran (120 lits), un autre à Sétif (12 lits), un à Annaba (12 lits), un autre en cours de réalisation à Ouargla (45 lits), et un autre à Tiaret (60 lits), ce qui reflète les efforts consentis dans ce domaine", a-t-il précisé. L'hôpital de Zéralda "accueille des malades de plusieurs wilayas du pays, à l'instar des hôpitaux de l'Est et de l'Ouest du pays, qui disposent des mêmes spécialités, médicaments et soins", a-t-il fait observer. M. Saihi a mis en avant "la volonté de l'Etat, une fois les lits nécessaires assurés, de garantir les soins requis, y compris la chirurgie plastique post-hospitalisation", et d'assurer de nouveaux hôpitaux, à l'instar de ceux en cours de réalisation à Tiaret, Ouargla, Skikda, Ghar-

daïa, Adrar, et autres". Répondant aux questions des députés concernant la situation du secteur de la santé dans plusieurs wilayas, M. Saihi a précisé que la stratégie adoptée par le ministère de la Santé depuis 2023 avait porté essentiellement sur "la levée du gel des projets ayant atteint la phase de réalisation avant 2019 ainsi que sur les projets inscrits après 2023 qui ont été lancés sans faire l'objet d'une prise en charge effective", outre "la formation de 350 médecins en gynécologie-obstétrique, 350 en radiologie et 350 autres en réanimation, en vue de renforcer annuellement les différentes structures sanitaires à travers le pays, à l'instar des wilayas du Sud où 146 spécialistes sont affectés chaque année".

Bilan opérationnel de l'ANP

12 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés en une semaine

Douze (12) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés et des armes ont été saisies par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'opérations distinctes menées entre le 17 et 22 avril en cours à travers le territoire national, a indiqué mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 17 au 22 avril 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste et "grâce aux efforts des unités de l'ANP, des détachements de l'ANP ont saisi 2 lance-roquettes de type RPG-7 et 4 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov au niveau de la 6e Région militaire (RM), tandis que d'autres déta-

chements de l'ANP ont arrêté 12 éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays", des détachements combinés de l'ANP "ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 38 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 9 quintaux et 57 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 310.506 comprimés psychotropes ont été saisis". A Tamarrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Salah, des détachements de l'ANP "ont arrêté 254 individus et saisi 33 véhicules, 141 groupes électrogènes, 102 marteaux piqueurs, 7 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De

même, "13 autres individus ont été arrêtés et 3 pistolets automatiques, 17 fusils de chasse, 22830 litres de carburants ont été saisis, lors de différentes opérations", note le bilan, relevant, par ailleurs, que "2035 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national".

Incitation à la spéculation illicite sur la pomme de terre

04 individus placés en détention provisoire

Le Pôle pénal national de lutte contre les crimes liés aux technologies de l'information et de la communication près la Cour d'Alger a placé quatre (4) individus en détention provisoire pour délit d'incitation à la spéculation illicite sur la pomme de terre via les réseaux sociaux, indique, jeudi, un communiqué du Parquet de la République. "En application des dispositions de l'article 11, alinéa 3, du Code de procédure pénale, le Parquet de la République près le pôle pénal national de lutte contre les crimes liés aux technologies de l'information et de la communication, porte à la connaissance de l'opinion publique que suite à la diffusion de vidéos sur les réseaux sociaux montrant plusieurs personnes appelant au boycott de la récolte de la pomme de terre et menaçant d'agresser les camionneurs approvisionnant les citoyens en cette denrée, l'enquête préliminaire ouverte a abouti à l'interpellation des nommés (H.B), (A.A), (Ch.A) et (A.Dj)". Les quatre individus ont été présentés, le 24 avril 2025, devant le Parquet près le Pôle pénal national et une information judiciaire a été ouverte à leur rencontre pour les délits "d'incitation à la spéculation et de discours de haine au moyen des technologies de l'information et de la communication, de diffusion de publications susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national, d'incitation à la spéculation illicite, et de menace d'agression", ajoute la même source.

Protection civile

28 blessés dans des accidents à Taret et Bouira

Vingt-et-une personnes ont été blessées dans un carambolage impliquant un camion et 13 voitures, mercredi soir dans la ville de Frenda (Tiaret), a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit dans le quartier Hussein et Abbas, lorsqu'un camion poids lourd chargé de sable a percuté 13 véhicules, certains circulant dans le même sens et d'autres stationnés, après que son conducteur en ait perdu le contrôle, causant des blessures à différents degrés de gravité à 21 personnes, a indiqué le chargé de communication, le commandant Rabah Boukhari. Les éléments de la Protection civile de l'unité secondaire de la daïra de Frenda sont intervenus pour prodiguer les premiers soins aux blessés avant de les évacuer vers le service des urgences de l'hôpital «Ibn Sina» de la même ville. Une source médicale de cet établissement de santé a indiqué que trois blessés ont été transférés au service de neurochirurgie de l'hôpital «Youssef Damardji» de Tiaret, tandis que l'état de santé des autres victimes est stable. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête afin de déterminer les circonstances de cet accident. A Bouira, un grave accident s'est produit mercredi matin sur la RN 30, à Mechedallah, impliquant deux véhicules (télescopage), a indiqué un communiqué de la Protection civile. Selon la même source, ce sinistre a fait sept blessés, dont six enfants et le conducteur.

Trafic de psychotropes

Saisie de plus de 17.000 comprimés à M'sila

Les éléments de la Brigade polyvalente des Douanes de M'sila, relevant de la direction régionale de Sétif, ont saisi 17.690 comprimés psychotropes. Menée par les douaniers dans le cadre des activités visant à lutter contre la contrebande et le crime organisé, l'opération s'est soldée par l'arrestation d'un individu suspect, la saisie de 17.690 comprimés de psychotropes et l'immobilisation d'un véhicule de tourisme, selon ce corps constitué. L'affaire découle d'une inspection de routine d'un véhicule de tourisme au niveau d'un barrage routier de contrôle, dressé sur le territoire de compétence de la Brigade de M'sila, selon la même source. La drogue était soigneusement dissimulée dans le véhicule intercepté, a précisé la même source, ajoutant qu'après accomplissement des procédures légales d'usage, un dossier pénal a été établi avant la présentation du suspect devant la juridiction compétente.

Bordj Badji Mokhtar

Un plan préventif pour contrer des criquets

Plusieurs mesures préventives proactives ont été prises dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar pour contrer la menace des criquets pèlerins, ont annoncé jeudi les services de la wilaya. Lors d'une réunion de coordination de la commission de la wilaya, dans le cadre du suivi de l'opération de lutte contre le criquet pèlerin, le chef de l'exécutif, Mahfoud Benflis, a annoncé l'élaboration d'un plan préventif pour lutter contre le criquet pèlerin dans la wilaya, à travers la mobilisation de moyens importants, pour la mise en œuvre des mesures préventives et proactives intensives afin de protéger les récoltes agricoles. Le même responsable souligné, à cette occasion, la nécessité d'intensifier les efforts de prévention à travers la coordination entre les services concernés, pour assurer la protection des produits agricoles dans cette région frontalière du sud algérien. Des représentants de différents secteurs concernés, notamment l'agriculture, l'énergie et des mines, le transport, et la Protection civile, ont pris part à cette réunion de coordination, tenue au siège de la wilaya Bordj Badji Mokhtar. On a signalé aucune apparition de criquets pèlerins n'a été enregistrée à ce jour dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar.

Orientation scolaire et professionnelle

Semaine nationale d'information et portes-ouvertes en mai

Le ministère de l'Education nationale organise, du 4 au 8 mai prochain, la Semaine nationale d'information et des portes-ouvertes sur l'orientation scolaire et professionnelle au titre de l'année scolaire 2024/2025, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministère a précisé que cet événement, qui se tiendra au niveau des CEM, des lycées, des centres d'orientation scolaire et professionnelle et d'autres espaces, tend à "permettre aux élèves et à leurs parents de mieux connaître les différentes procédures liées à l'admission et à l'orientation", ainsi qu'à "découvrir les différentes offres d'études et de formation". Cette Semaine permettra également aux élèves d'acquérir les mécanismes favorisant leur réussite scolaire et

l'amélioration de leurs résultats". Cette manifestation verra la réalisation de supports informatifs (brochures, dépliants, affiches...) et la distribution de documents relatifs aux spécialités proposées par les centres de formation et d'enseignement professionnels et les instituts spécialisés, outre l'organisation de visites sur le terrain dans différentes entreprises économiques. Plusieurs secteurs et organismes nationaux prendront part à cet événement, notamment les secteurs de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, de la Formation et l'enseignement professionnels, ainsi que la Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale, la Protection civile, les partenaires socioéconomiques et les médias, conclut le communiqué.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de L'habitat, de L'urbanisme et de La Ville
Wilaya de Mascara.
Direction des Equipements Publics
N° /D.E.P/ S.G.S/2025

Monsieur le Directeur des Equipement Publics
A Monsieur MEZOUGHY Mohammed
Gérant de l'entreprise SARL MEZOUGHY & ETOSA
Sise à 06 Rue Boudaa Tahar Cité Bel Air Mascara.
MISE EN DEMEUREN°02

- Vu le décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, spécialement l'article N° :149.
- Vu le marché approuvé sous le N° 248/2024 en date du : 11/12/2024 visé par le contrôleur financier sous le N° 2001en date du : 16/12/2024 portant : Réalisation d'un collège type B6/200R à Sedjrara. Lot N°04 : Bloc logements de fonctions (2F3+2F4+1F5). Conclu avec l'entreprise: SARL MEZOUGHY & ETOSA. Gérant MEZOUGHY Mohammed Sise à Sise à 06 Rue Boudaa Tahar Cité Bel Air Mascara.
- Vu l'ODS de commencement des travaux et de notification du marché en date du 16/12/2024 sous le N° 281.
- Vu le délai d'exécution des travaux de 06 mois.
- Vu Envoi de BET en date du 08/04/2025
- Vu le retard enregistré par rapport au délai contractuel.
- Vu l'importance du projet.
- Vu la cadence très faible de l'avancement des travaux.
- Vu la discordance entre le taux d'avancement des travaux (48%) et le taux de consommation du délai contractuel (70%).
- Vu la Mise en demeure N° : 01 le : 22 janvier 2025.

L'entreprise : SARL MEZOUGHY & ETOSA. Gérant MEZOUGHY Mohammed Sise à 06 Rue Boudaa Tahar Cité Bel Air Mascara Wilaya de Mascara .est mise en demeure dans le but de :

- Accélérer le rythme des travaux.
- Rattraper le retard enregistré et achever le projet dans les meilleurs délais.
- Honorer et respecter vos engagements pour achever le projet.
- Renforcer le chantier en moyens humains et matériels.

Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure est fixé à Huit (08) jours;
Faute par l'entreprise de s'exécuter dans le délai arrêté ci-dessus, à compter de la première parution de la présente mise en demeure sur l'une des quotidiens nationaux, la direction des équipements publics se réserve le droit de lui appliquer les sanctions et mesures coercitives prévues par la réglementaires en vigueur et notamment les dispositions du le décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et les clauses du cahier des prescriptions spéciales et du cahier des prescriptions communes du marché susvisé.

La présente mise en demeure est publiée dans le bulletin des marchés de l'opérateur publics (BOMOP) et dans deux quotidiens nationaux, diffusés au niveau national, également notifiée à l'entreprise.

Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure commence à courir à compter de sa première publication dans la presse ou le BOMOP.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531006575 26.04.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Naama
DIRECTION de l'administration locale
NIF : 415002000045049

Avis d'attribution de l'appel d'offres National ouvert
avec exigence de capacités minimales n° 12/2024

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02, du décret présidentiel N° 15/247 daté de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics. La Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Nâama porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 12/2024 paru dans les quotidiens nationaux (EL OMA et le CARREFOUR d'ALGERIE en date du 20/11/2024) relatif à l'opération intitulée «Equipement de la nouvelle résidence d'hôte – 2 ème Tranche » ,qu'à l'issue de l'analyse des offres, l'appel d'offre est attribué conformément au tableau sous dessous :

Lot	Entreprise retenue	Note Technique	Note D'agrège	Montant propose après correction en TTC (DA)	Note Financière	Note globale	Délai de livraison	OBS
LOT N°08 : acquisition des équipements électroménagers	//	//	//	//	//	//	//	Infructueux
LOT N°09 : acquisition chambres à coucher, salon et tables à manger	SARL HIM NIF002014042384755	10.00	41.54	40 514 740,00	10	61.54	02 jours	Mieux disent
LOT N°10 : acquisition Courbage	BENCHALAL Abdelhafid NIF002014042384755	10.00	48.57	1 939 700,00	10	68.57	04 jours	Mieux disent
LOT N°11 : Petits Matériels De Cuisine	BENCHALAL Abdelhafid NIF002014042384755	10.00	35.61	6 231 911,00	10	55.61	04 jours	Mieux disent
LOT N°12 : Lustreries Cadre Athlétiques Décoratif, Eléments De Décoration	SGHIR Mustapha NIF 165130104503130	15.00	60.00	4 705 000.00	8.79	83.82	02 jours	Mieux disent
LOT N°13 : Rideau d'ameublement	//	//	//	//	//	//	//	Infructueux
LOT N°14 : Acquisition des Plantes	//	//	//	//	//	//	//	Infructueux

Un délai de dix (10) jours est accordé aux soumissionnaires pour un éventuel recours à compter de la première parution de cet avis sur les quotidiens nationaux et ce conformément à l'article 82 alinéa 03 du décret présidentiel N° 15/247 daté de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

Le Wali

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531006469 26.04.2025

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya De Mascara
Daïra De Tighennif
Commune De Tighennif

Mise en demeure n°02

- Vu le marché n° 26 en date du 14/08/2024 approuvé par Le Contrôle financier sous le numéro 968 en date du 14/08/2024 relatif au projet :

«Etude d'adaptation, suivi et Réalisation d'un groupe Scolaire Type 2
- Commune de Tighennif (Réalisation)

LOT 01 : Bloc Administration
LOT 02 : Bloc pédagogique

- Vu l'ODS de commencement des travaux n°59 notifié à l'entreprise en date du 15/08/2024 notifié au Gérant de l'entreprise.

- Vu l'importance du projet dans le cadre d'éducation.
- Vu votre abandon du chantier et le retard des travaux assigné au sein du projet.
- Après la parution de la Mise en Demeure n°01 parue au quotidien "الحياة" en date du 17/03/2025.

L'entreprise OULD CHIKR CHIKH – ORAN

est mise en demeure à compter de la date de la première parution de la mise en demeure dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP pour prendre les mesures nécessaires pour entamer le projet et d'augmenter la cadence et le rythme des travaux afin de réceptionné le projet dans les délais contractuelles et cela dans les vingt Quatre (24) Heures qui suivent, dans le cas contraire on va prendre toutes les procédures nécessaires (Résiliation unilatéral).

Le président de l'Assemblée
Populaire Communale

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531006576 26.04.2025

PUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE



MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMEN
DU LOGEMENT
Lotissement Saïd Hamdine Bir Mourad Rais –ALGER
N° Identification Fiscale: 000016001405697
A. A. D. L

AGENCE REGIONALE D'ORAN
PROGRAMME DE LOGEMENTS LOCATION VENTE –AADL 3 TRANCHE 185 000 Logts
CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT
(MAITRISE D'ŒUVRE)
N°23/25/L.V/ AADL-ORAN du 26/01/2025.

Avis D'Attribution Provisoire De Marché

Conformément aux dispositions des articles 65,82 et 160 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et en application des dispositions de la Loi n° 12-23 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, l'Agence Nationale de l'Amélioration et du développement du logement (AADL), Direction régionale Oran, porte à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au Concours National d'Architecture Restreint (maîtrise d'œuvre) N°23/25/L.V/ AADL-ORAN du 26/01/2025 , relatif à l' Étude et suivi de la réalisation des 1600/3028 logements Location- Vente en TCE avec locaux à usage commercial, professionnel et conciergeries y compris les travaux de viabilisation pôle de l'excellence commune de Mazagan - wilaya de Mostaganem. - AADL 03 TRANCHE 185 000 LOGEMENTS-ZONE 01

Que ce dernier a donné lieu au résultat suivant :

Désignation	Attribution provisoire du marché	Montant de la soumission DA/TTC	Note Techni que /20 points	Note PRESTAT- IONS/60 Points	Note Finan- cière /20Points	Note Totale /100 Points	Critère de choix	Délai (Mois)
Étude et suivi de la réalisation des 1600/3028 logements Location- Vente en TCE avec locaux à usage commercial, professionnel et conciergeries y compris les travaux de viabilisation pôle de l'excellence commune de Mazagan - wilaya de Mostaganem.	GROUPEMENT MOUHANDIS NIF 181310108677134	184 363 200.00	13.33	40.86	18	72.19	Soumissionnaire ayant obtenu la meilleure note en cumulant les trois notes (techniques, prestations) et financière	54 Mois - Etude : 4Mois - Suivi : 50 Mois

Les soumissionnaires désireux de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se présenter au niveau-de la direction Régionale AADL - ORAN sise à la Cité AADL 1377 logements - Bloc 23 - Face USTO - Oran dans les trois jours qui suivent la date de la première parution de cet avis dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP .

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés du ministère de l'habitat de l'urbanisme et de la ville sise siège CNAT 2 ème Etage -Hussein Dey –Alger dans les dix(10) jours qui suivent la date de la parution du présent avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux ou dans le BOMOP.

Si les dates limites sus –indiquées coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, elles sont prorogées au jour ouvrable suivant.

Le Directeur Régional De l'AADL D'Oran

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2531006463 26.04.2025

Salon international du tourisme, des voyages, des transports,

La 15ème édition avec plus de 230 exposants

La 15ème édition du Salon international du tourisme, des voyages, du transport, des équipements, ainsi que des services liés à l'hôtellerie et à la restauration a été inaugurée, mercredi au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran. La cérémonie d'ouverture de cet événement économique s'est déroulée en présence du Directeur de l'investissement touristique au ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Ghoulamallah Boukabous, de la Directrice générale de l'Office national du tourisme, Saliha Bey Nacer, ainsi que du wali d'Oran, Samir Chibani. Cette édition enregistre la participation de plus de 230 exposants venant d'Algérie et de plusieurs pays étrangers tels que la Tunisie, la Turquie, l'Egypte, la Jordanie, l'Ouganda, l'Italie et l'Inde. Elle

réunit différents acteurs du secteur touristique dans le but de promouvoir le tourisme algérien, de faire connaître les potentialités du pays dans ce domaine, d'échanger les meilleures pratiques pour le développement du secteur et de rechercher de nouvelles opportunités, selon les organisateurs. Organisé par l'agence "Estra" d'Oran, l'événement est réparti sur deux pavillons, le premier regroupant les professionnels spécialisés dans le tourisme, les voyages et les transports (agences de voyages, centres de réservation, hôtels, compagnies de transport aérien et maritime, écoles de formation, startups, banques et assurances). Le second pavillon est dédié aux opérateurs en équipements et services pour l'hôtellerie et la restauration, tels que les cuisines industrielles, l'amé-

nagement des chambres d'hôtels, les arts de la table, le mobilier, les produits d'accueil et d'autres services mettant en valeur la production nationale dans ce domaine. Des conférences sont également programmées, lors de ce salon, qui se poursuit jusqu'au 26 avril, traitant divers thèmes, notamment "Le développement du tourisme durable en Algérie", "Les technologies modernes dans le secteur touristique " et " Les stratégies de marketing numérique pour attirer les voyageurs locaux et étrangers". Des ateliers pratiques seront aussi organisés sur des sujets spécifiques, tels que la réservation de billets de voyage en ligne, des sessions sur le design architectural dans l'hôtellerie, ainsi que l'impact des plateformes numériques sur l'industrie hôtelière et la restauration.

Cycle de conférences sur la vulnérabilité et la gestion du risque sismique

«Construire en mieux», le parent pauvre de l'urbanisme

Par B. Habib

L'Algérie, riche par la fertilité de l'activité sismique et tectonique, a connu plusieurs séismes entrés dans l'histoire : Asnam (1980), Zemouri, Blida, Boumerdès, Oran, Mascara etc... Oran a enregistré son séisme des plus violents et importants en 1790 de magnitude 7 et 4.000 victimes après la libération de la ville des Espagnols dès 1732. Le monde vient d'enregistrer un séisme à Birmanie et récemment à Istanbul. La sempiternelle question que se posent, à présent, experts et scientifiques, est: «Comment s'adapter aux séismes? Comment freiner la courbe sans cesse ascendante des dégâts et des pertes humaines dans le monde?» Pour avoir des réponses des spécialistes, un séminaire a été organisé, jeudi à Oran, en présence du wali d'Oran, Samir Chibani, qui a donné le coup d'envoi de ses activités. Un séminaire qui tombe à pic en ce sens qu'il doit renseigner sur les méthodes et les nouvelles pratiques de prévention dans le domaine de la gestion du risque sismique. Une étude d'impact socioéconomique et sur l'environnement des séismes réalisée entre 2000 et 2012 et présentée,

ce jeudi à Oran, par le professeur Jilali Benouar, chercheur de l'université USTHB Algérie, montre que la facture de séismes est lourde dans le monde avec entre autres plus de 1,2 million de morts! Pour le professeur, c'est plutôt la manière dont les individus et les gouvernances se comportent et le monde se développe qui constitue aujourd'hui et plus que jamais un élément crucial à l'augmentation des catastrophes naturelles. Pour lui, il faut se rendre à l'évidence scientifique parce que les catastrophes ne tuent pas mais c'est parce que les individus ne s'y sont pas adaptés, plutôt que chercher à déployer les capacités pour faire face aux catastrophes. Ce chercheur a développé deux nouveaux concepts «capabilité» au lieu de «capacité» et «vulnérabilité» au lieu de «risque» d'où la nécessité de «construire en mieux pour mieux adapter l'urbanisme et mieux gérer ainsi le risque sismique». Selon toujours la même étude, la vulnérabilité est la cause essentielle des dégâts causés par les catastrophes dont les séismes. «Si on arrive à abaisser ces chiffres et ces nombres de personnes mortes suite aux séismes, on peut dire qu'on a mieux géré la vulnérabilité», dira-t-il. De même qu'une

autre étude 1987-2017 prouve que plus le monde se développe, plus la courbe des catastrophes augmente. Il pose, ce faisant, les mesures préventives dont les dimensionnements et les conformités des constructions, la compréhension des risques, le renforcement des gouvernances, la lutte contre la prolifération des promoteurs immobiliers et l'amélioration du cadre urbanistique par «construire en mieux». Avant lui, le professeur, Mustapha Maghraoui, chercheur de l'université de Strasbourg, a surtout axé son intervention sur le rôle clé des gouvernances dans la gestion du risque sismique, parlant de l'évaluation du risque sismique à travers notamment le calcul des intensités, des niveaux et des magnitudes mais aussi de leur impact social et économique, reposant comme son collègue de l'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST), sur l'élément fondamental de «construire en mieux», soulevant le problème des extensions anarchiques. Ce séminaire entre dans le cycle des conférences-débats organisées par l'AAST, en collaboration avec l'université Oran 2 «Mohamed Benahmed», en présence de chercheurs académiciens et de la Protection civile.

Journée nationale de la protection de la maternité et de l'enfance

L'engagement de l'Etat à améliorer les services de santé souligné

Le wali d'Oran, M. Samir Chibani, a présidé dimanche dernier, la célébration de la Journée nationale de la protection de la maternité et de l'enfance, qui coïncide avec le 20 avril de chaque année. L'événement de cette année a été organisé sous le slogan: «Santé de la mère et de l'enfant pour un avenir prospère», en coordination entre la Direction de la Santé, l'Académie de l'Éducation et de la Formation professionnelle. Ont assisté à cette cérémonie les membres du comité de sécurité, le directeur de la santé ainsi que les directeurs des établissements de santé. Dans son allocution, le chef de l'Exécutif a souligné que la célébration de cette journée témoigne de l'importance que l'État algérien accorde à la santé de la mère et de l'enfant, con-

sidérés comme les piliers fondamentaux d'une société saine et développée. Il a également mis en avant l'engagement ferme des plus hautes autorités du pays à améliorer les services de santé destinés aux mères et aux enfants et à garantir leur droit à des soins complets et intégrés. Le wali a également affirmé que l'État algérien, sous la direction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a accordé une attention particulière au secteur de la santé en général, et à la santé maternelle et infantile en particulier, en lui allouant des ressources financières importantes dans le cadre du plan quinquennal de développement. Cet intérêt s'est concrétisé par une expansion significative des infrastructures sanitaires. Ainsi, le nombre de centres de maternité et

d'enfance dans la wilaya s'élève aujourd'hui à 131 centres, contre un nombre bien inférieur auparavant. Il a estimé que ces résultats encourageants sont le fruit de cette politique éclairée, soulignant la baisse notable du taux de mortalité des femmes enceintes, qui est passé à seulement 26 cas en 2024. Un indicateur positif qui incite à redoubler d'efforts pour atteindre l'objectif de réduire ce taux au minimum possible. Le wali d'Oran a indiqué que cette occasion nationale que nous célébrons aujourd'hui constitue une opportunité précieuse pour évaluer les réalisations accomplies dans le domaine de la protection de la maternité et de l'enfance, identifier les défis et enjeux futurs, et tracer une feuille de route claire pour la période à venir.

Rencontre scientifique à l'Université d'Oran 2 «Mohamed Benahmed»

Les risques majeurs et leurs impacts sur la société au menu

Les risques majeurs et leurs impacts sur la société ont constitué le thème central d'une rencontre scientifique organisée, jeudi, par l'Académie algérienne des sciences et des technologies à l'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed", en présence d'un grand nombre de spécialistes algériens et étrangers. Le président de l'Académie, Mohamed Hichem Kara, a souligné que cette rencontre traite d'un sujet extrêmement important, qui suscite un grand intérêt de la part des plus hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques, et de la nécessité d'une préparation adéquate, tant sur le plan matériel qu'humain. Il a souligné que cette rencontre, animée par un groupe de scientifiques et de spécialistes, marque la clôture de la Semaine scientifique organisée par l'Académie à l'occasion de la Journée du Savoir, avec trois étapes : à Alger, avec une journée scientifique intitulée "Regards croisés: lycéens - universitaires", à Annaba sur le thème "Mathématiques et société", et à Biskra où les débats ont porté sur "Agriculture et santé". Pour sa part, le wali d'Oran, Samir Chibani, a rappelé que "de par sa position géographique, l'Algérie fait partie des pays exposés aux risques majeurs, qu'il s'agisse de séismes, d'inondations ou d'incendies". Il a souligné que l'Algérie a mis en place une stratégie de gestion des risques majeurs liés aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques, reposant sur une nouvelle approche d'intervention fondée sur une bonne préparation et la mise à disposition de moyens adaptés pour sauver des vies humaines et protéger les biens, en tenant compte des spécificités géographiques de chaque région. Il a également indiqué que les comportements humains sont souvent à l'origine de certaines catastrophes, notamment les incendies, d'où la nécessité de renforcer la sensibilisation pour réduire les risques et leurs conséquences. Il a insisté sur l'importance de la prévention, qui comprend un ensemble de mesures visant à atténuer les effets des phénomènes naturels sur les personnes et les biens, et à éviter qu'ils ne se transforment en catastrophes, en plus d'un système de gestion des catastrophes, incluant secours et dispositifs structurels. Le recteur de l'Université d'Oran 2, Ahmed Chaâlal, a quant à lui affirmé que "la prévention des risques majeurs n'est plus un choix, mais une partie intégrante de notre stratégie nationale". Il a précisé que l'université a intégré des modules de formation dans les cycles de master de gestion des risques et de la sécurité civile au sein du département de géographie et aménagement du territoire, ainsi que les risques géologiques, le système hydrique et les ressources en eau au sein du département des sciences de la Terre. Le professeur Djilali Bounouar, membre de l'Académie et enseignant à l'Université des sciences et des technologies Houari Boumediene (USTHB) à Bab Ezzouar, a souligné l'importance de la coordination institutionnelle face aux risques et de l'action proactive. Il a aussi mis en avant le rôle fondamental de la société civile dans la prévention et la sensibilisation, ainsi que la nécessité d'un investissement accru dans la prévention pour réduire les conséquences des catastrophes.

Emploi

Le salon «Khotwa Tour» fait escale à Oran les 29 et 30 avril

Plus de 180 exposants sont attendus à la 15ème édition du salon « Khotwa Tour », qui fera escale à Oran les 29 et 30 avril, offrant ainsi aux jeunes l'opportunité d'explorer des perspectives de formation et d'emploi, ont indiqué, mardi, les organisateurs. Cet événement est devenu un rendez-vous incontournable pour la jeunesse algérienne en quête de nouvelles opportunités éducatives et professionnelles, réunissant trois thématiques principales : l'entrepreneuriat, la gestion de carrière et de parcours de formation, ainsi que les études supérieures, selon la même source.

Relizane

Programme riche et varié pour faire connaître le patrimoine culturel de la région



La direction de la Culture et des Arts de la wilaya de Relizane a lancé un ensemble d'activités variées à l'occasion de la célébration du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai), visant à mettre en valeur le riche patrimoine culturel de la région, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction du secteur. Selon cette instance, cette manifestation organisée à la Maison de la culture M'hamed-Issiakhem de la capitale de la wilaya, qui se tient sous le slogan "Le patrimoine culturel à l'ère de l'intelligence artificielle", comprend une exposition de l'artisanat traditionnel inspiré du patrimoine local : habits, plats typiques, produits de tissage, broderie traditionnelle, ainsi que des éléments des coutumes et traditions, illustrant la richesse de l'héritage culturel de la région de Relizane. Parmi les activités programmées, plusieurs conférences et journées d'étude animées par des chercheurs et spécialistes en archéologie et patrimoine sont prévues, dont les thématiques abordées incluent "l'intelligence artificielle dans la préservation du patrimoine matériel", "les startups, de l'idée à la concrétisation" et "l'utilisation de la modélisation 3D comme technique d'IA pour la protection du patrimoine culturel". D'autres conférences sont également prévues, portant sur "l'apport de l'intelligence artificielle pour aider les restaurateurs à réaliser leurs projets sur le terrain dans la conservation du patrimoine matériel", "le rôle des technologies modernes et de la numérisation dans la sauvegarde du patrimoine culturel matériel". Le programme de cette manifestation comprend aussi des ateliers de sensibilisation et de formation sur les mécanismes de préservation et de valorisation du patrimoine matériel et immatériel. Des expositions et des sorties scientifiques sur le terrain sont également organisées pour faire découvrir les sites et monuments archéologiques de la wilaya, en impliquant les étudiants universitaires et les stagiaires de la formation professionnelle. Une caravane culturelle de sensibilisation a également été lancée pour parcourir les zones reculées de la wilaya, afin d'y faire connaître le patrimoine culturel, sensibiliser les habitants à l'importance de sa préservation, et les impliquer dans cette démarche. En parallèle, des émissions spéciales sont diffusées sur Radio Relizane pour mettre en lumière la richesse du patrimoine culturel local, selon la direction de la culture et des arts de la wilaya.

Saïda

Dépasser les diagnostics et les constats

Muni de son bâton de pèlerin, le wali, M.Mermouri, a effectué, jeudi dernier, une visite de travail et d'inspection à travers les communes de Ouled-Brahim et Ouled-Khaled pour s'enquérir de l'état d'avancement de divers projets en cours de réalisation. Comme d'habitude, le chef de l'Exécutif multiplie ses sorties sur le terrain. C'est la seule alternative pour la constatation réelle du développement dans cette wilaya qui peine à relever le thorax. Education, raccordement au gaz naturel, amélioration du cadre de vie du citoyen ont été les principaux points ayant retenu l'attention du wali. A chacune des étapes de cette visite, le chef de l'Exécutif devait s'entretenir avec les citoyens qui ont fait part de leurs préoccupations. Quoiqu'il en soit, les observateurs les mieux avertis reconnaissent qu'il est tout le temps sur le terrain. Une façon de faire bouger les choses dans cette wilaya qui a du mal à amorcer son décollage et première remarque faite, c'est qu'au bout de chaque visite de travail, c'est toujours "Oui, monsieur le wali" qui fait office de réponse.

OULD OGBAN

Climat des affaires à Mostaganem

Un univers sans stratégie, sans vision ni perspectives

Par Charef Kassous

A Mostaganem, d'énormes efforts ont été déployés par les autorités de la wilaya afin d'impulser l'économie de la région. Grâce à un engagement attesté, de multiples facilitations ont été concédées aux investisseurs. Bon nombre de projets ont été débloqués dans le cadre des opérations de dégel, luttant ainsi contre la lourdeur bureaucratique. Ceci démontre bien la volonté des responsables visant à promouvoir l'action économique. Tous les secteurs ont été accompagnés par des actions concrètes. Viabilisation des zones d'activités et industrielles, raccordement en électricité des exploitations agricoles, réhabilitation des zones d'exploitation touristiques, encouragement du secteur du bâtiment, ouverture de voies, etc... Tout est là pour réussir une économie qui répond à la stratégie nationale, préconisée par les pouvoirs centraux. Cependant à Mostaganem, un maillon manque à la chaîne. Ce maillon faible, c'est bien la représentation patronale qui demeure absente sur le terrain. Cette carence engendre une situation déplorable qui impacte négativement le climat des affaires. Faut-il souligner qu'à Mostaganem, il y a bien des activités industrielle, agricole, touristique et autres mais il y a absence d'organisations patronales pour l'accompagnement des opérateurs économiques. Au moment où



le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, met en avant de réels mécanismes pour impulser l'économie nationale encourageant l'investissement, l'entrepreneuriat, l'export, à Mostaganem, on nage à contre-courant. Une Chambre de commerce et d'industrie somnolente, d'ailleurs qui n'a été d'aucun apport concret à Mostaganem. Les autres organisations survolent Mostaganem tel le CREA qui fait représenter la wilaya de Mostaganem par ceux d'Oran. La CAP (Confédération Algérienne du Patronat), inconnue par les opérateurs, sans feuille de route, sans se manifester ni par sa présence ni par ses activités. Il y a ceux qui, à l'époque, se sont proclamés meneurs et ont disparu juste après leur installation. Cette situation est semblable à celle des formations politiques. Quand on se penche sur l'acti-

vité du bâtiment, on se rend compte qu'à Mostaganem, il n'y a presque pas d'entreprises, ni dans le BTP, ni dans les travaux publics, ni dans le secteur de l'hydraulique et cette réalité est déconcertante. Pourtant, Mostaganem dispose d'un potentiel mais est à la recherche d'hommes à le promouvoir. Un port commercial, des zones industrielles, du transport ferroviaire, une agriculture florissante mais le climat des affaires est morose. A Mostaganem, les opérateurs économiques ne se connaissent même pas, l'absence d'une vitrine économique, le vide en communication, les organisations patronales silencieuses, salons économiques inexistant, tableau des exportations inopérable font de la wilaya : un «Souk». Cet univers sans stratégie, sans vision ni perspectives tue le climat des affaires.

Les deux roues dans le viseur de la police à Sidi Bel-Abbès
Près de 400 deux-roues contrôlés dont 238 mis en fourrière

Par Mohamed Nouar

Dans le cadre d'une offensive soutenue contre la criminalité routière et les accidents impliquant des deux-roues, les forces de police de Sidi Bel-Abbès ont intensifié leurs contrôles au cours du mois de mars. Ces opérations ont permis d'intercepter près de 400 motocyclettes de divers types et cylindrées, marquant un effort significatif pour faire respecter la loi et améliorer la sécurité des usagers de la route. Le bilan de ces interventions fait état de pas moins de 238 motocyclettes qui ont été placées en fourrière. Cette mesure drastique fait suite à la constatation de 151 infractions au code de la route. Les contrevenants ont été épinglés pour diver-



ses raisons, allant du non-respect des réglementations spécifiques aux motocyclettes, au défaut de permis de conduire et à l'absence de port du casque de protection. Conformément à la législation en vigueur, des procédures légales ont été engagées à l'encontre des propriétaires en infraction. Au-delà de la sécurité routière, ces opérations s'inscrivent également dans une stratégie plus large de lutte contre la criminalité urbaine. Les autorités locales ont noté que certains individus, impliqués dans des activités illégales, n'hésitent pas à utiliser des motocyclettes pour commettre leurs méfaits, soulignant la nécessité de ces contrôles ciblés.

Parallèlement à ces actions répressives, la police de Sidi Bel-Abbès poursuit activement son programme de sensibilisation auprès des conducteurs de motocyclettes. Durant la même période, des campagnes d'information ont été organisées, offrant des conseils pratiques et des instructions en matière de sécurité routière. L'objectif est clair, celui d'encourager le respect scrupuleux du code de la route comme pilier fondamental pour garantir la sécurité et la tranquillité de tous les usagers de la voie publique. Les conducteurs de deux-roues sont donc appelés à la plus grande vigilance et au strict respect des règles en vigueur.

Métiers du textile et du cuir à Bouira

Inauguration du centre d'excellence pour la formation des compétences

Un centre d'excellence pour la formation et le développement des compétences dans les métiers du textile et du cuir a été inauguré mardi à Ain Bessam (Ouest de Bouira) par les ministres, de l'Industrie, Sifi Ghrieb, et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid. Au cours de leur visite à Bouira, les deux ministres ont écouté un long exposé sur l'évolution de leurs secteurs respectifs dans la wilaya de Bouira, avant de se rendre dans la ville d'Ain Bessam (Ouest), où ils ont inauguré un centre d'excellence destiné à la formation et au développement des compétences nationales dans les métiers du textile et du cuir. Annoncé depuis fin janvier dernier à Alger lors d'une rencontre entre les deux ministres avec des opérateurs économiques publics et privés activant dans les filières du textile et du cuir, ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a expliqué le ministre de l'industrie M. Ghrieb. Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'inauguration, M.M Ghrieb et El Mahdi Oualid ont mis l'accent sur le choix des formateurs ainsi que sur la qualité de la formation qui doit être "de très haute qualité pour pouvoir développer les compétences dans les deux filières du textile et du cuir". "La formation des formateurs doit être d'excellence et de haute qualité avec l'implication indispensable des opérateurs économiques afin de booster les métiers du textile et du cuir à travers ce centre et les autres centres prévus", a souligné le ministre de l'Industrie, qui, en compagnie du ministre de la Formation professionnelle, a visité

les différents services de ce centre. Le ministre a expliqué, en outre, que ce projet permettra aussi "d'élaborer un référentiel, sous forme de guide, des compétences dans les métiers du textile et du cuir, ainsi qu'une cartographie nationale de ces métiers, avec une collaboration entre les secteurs de l'Industrie, la formation professionnelle, et les acteurs des deux filières". Ce centre figure parmi les centres d'excellence spécialisés dans les métiers relatifs à plusieurs branches et filières industrielles créées grâce à la coordination entre le ministère de l'Industrie et celui de la Formation et de l'Enseignement professionnels, présentent les deux ministres, qui estiment que ces centres, dotés de tous les moyens et équipements nécessaires, vont garantir aux jeunes générations une formation dans les meilleures conditions. A Bouira, les deux ministres ont visité l'édition 2025 des olympiades des métiers, organisée par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels à la salle omnisport du complexe sportif Rabah Bitat, avec la participation de plus de 78 participants, dont des jeunes entrepreneurs des écoles privées. Par ailleurs, et lors de leur déplacement dans la commune d'Oued El Bardi (Sud-est de Bouira), les deux ministres ont procédé à l'ouverture d'une pénétrante d'un (1) km devant permettre aux véhicules industriels et poids-lourd d'accéder et de sortir de la zone industrielle 1 et 2 de sidi Khaled vers l'autoroute Est-ouest, via le dédoublement reliant Bouira à Sour El Ghouzlane. "Une enveloppe de 77 millions DA a été allouée à ce projet réalisé dans un délai de deux mois. C'est une pénétrante bidirectionnel-

le équipée d'éclairage en énergie solaire, elle permet aux camions poids-lourds et véhicules industriels d'éviter les agglomérations d'Oued El Bardi et de faciliter l'accès et la sortie à la zone industrielle 1 et 2 d'Oued El Bardi", a expliqué à l'APS le directeur des travaux publics, Noureddine Gasmi. Les hôtes de Bouira ont également inauguré une unité de fabrication de matières premières pour la Céramique, ainsi qu'une usine de fabrication mécanique, avant d'inspecter une unité de montage CKD de motocycles et vélos (VMS), avec laquelle le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels a signé une convention pour la formation des stagiaires des centres de la formation professionnelle. Au cours de la visite dans la zone industrielle de Sidi Khaled, les deux ministres ont procédé à l'ouverture d'une unité de fabrication de produits textiles. Une convention a été signée sur place par cette société et le centre d'excellence pour le développement des compétences dans les métiers du textile et du cuir inauguré dans la matinée à Ain Bessam. "Ce projet est un modèle à encourager pour développer l'Industrie mécanique dans notre pays conformément aux instructions du président de la République Abdelmadjid Tebboune", a encore souligné M. Ghrieb. Les deux ministres se sont, par la suite, rendus dans la commune de Dirah, à l'extrême sud de la wilaya de Bouira, où ils ont lancé la 2e tranche des travaux d'aménagement de la zone industrielle, qui s'étend sur une superficie de 250 hectares et qui devrait abriter des dizaines de projets industriels, selon les détails fournis par la direction de l'industrie.

Après un arrêt qui aura duré plus de 6 ans

Le téléphérique de Constantine reprend du service

Le téléphérique de Constantine a été remis en service, mardi, après un arrêt qui aura duré plus de 6 ans (depuis 2018), à la grande satisfaction des usagers. Les stations jalonnant le parcours de ce moyen de transport (Rue Tateche, cité Emir Abdelkader, Place du 1er novembre, CHU) ont été prises d'assaut dès les premières heures de sa remise en service, après achèvement de travaux de maintenance et de modernisation. Pour les Constantinois, le téléphérique est un véritable atout pour la ville dès lors qu'il représente un moyen de déplacement pratique qui offre une vue aérienne imprenable sur la vieille ville. "Nous avons attendu ce jour avec une grande impatience", dira Djarir B., un habitant du quartier de la Casbah, ajoutant qu'il (le téléphérique) résout le problème des déplacements quotidiens des visiteurs de la ville, des travailleurs et des patients se rendant au CHU". De plus, souligne Djarir, le prix modique du ticket (30 dinars) est à la portée de tout le monde. De son côté, Sarah L., étudiante à l'universi-

té des Frères Mentouri, affirme, toute rayonnante, que le téléphérique est "le moyen le plus rapide pour se rendre à l'université et, surtout, il nous épargne les embouteillages tout en nous permettant d'avoir une vue panoramique sur notre belle ville". Farida, une sexagénaire résidant au quartier de Sidi-Mabrouk, soutient, quant à elle, après avoir remercié tous ceux qui ont contribué à sa remise en service, qu'il s'agit d'un "moyen de transport confortable et sûr, ce qui n'est pas négligeable pour une femme de (son) âge". Les responsables de la direction des transports ont indiqué à l'APS que la modernisation de ce moyen de déplacement a donné lieu à la modernisation des systèmes de sécurité et à l'amélioration de la qualité du service, dans le respect total des normes d'entretien régulier et des mesures préventives garantissant la sécurité et le confort des usagers. Le téléphérique de Constantine, constitué de 48 cabines d'une capacité de 10 places chacune, passe par une station toutes les 20 secondes. Il relie la rue

Belkacem Tateche, au centre-ville, au CHU sur une distance de 425 m et à la cité Emir-Abdelkader (ex-faubourg Lamy) sur 1.100 m. Il assure le déplacement de 20.000 usagers par jour et contribue à atténuer la pression exercée sur le pont suspendu de Sidi M'cid quotidiennement emprunté par un grand nombre de véhicules.

Constantine

Vers le renforcement des services postaux dans les nouvelles agglomérations

Une opération destinée à renforcer les services postaux dans les nouvelles agglomérations vient d'être lancée à Constantine, a-t-on appris, mardi, auprès de la cellule de communication de la wilaya. L'opération porte sur la réalisation de nouveaux bureaux de poste à l'unité de voisinage (UV) n 21 de la circonscription administrative d'Ali Mendjeli, au nouveau pôle urbain Ain Nehas, et dans la commune d'El Khroub, a précisé la même source. Il sera également procédé, dans le cadre de ce programme, à la rénovation du bureau de poste d'El Gourzi, dans la commune d'Ouled Rahmoune, a fait savoir la même source. Il a également été rappelé que dans le cadre de l'amélioration des prestations postales à travers le territoire de la wilaya, en particulier dans les nouveaux pôles urbains, il a été procédé « récemment » à l'installation de nouveaux guichets automatiques de banque (GAB). Ces appareils ont été mis en place dans différentes UV de la circonscription administrative d'Ali Mendjeli, au pôle urbain Retba, dans la commune de Didouche Mourad, à Guettar El Aich (commune d'El Khroub) et à la cité Bekira (commune de Hamma Bouziane), entre autres, a précisé la même source.

Sétif

Vers la réception de 07 dépôts de stockage de céréales

Il est attendu la réception dans la wilaya de Sétif, «avant le début de la campagne moissons-batta ge», de sept (7) silos de stockage de céréales, a affirmé, dimanche, le directeur des équipements publics, Salah Rachid. Le même responsable a précisé que les silos totalisant une capacité de stockage de 350.000 quintaux et dont le taux d'avancement des travaux a dépassé les 50 %, sont en réalisation dans les communes d'Aïn Arnat, de Beni Oussine, de Hammam Sokhna, de Bazer-Sakra, d'Ain Oulmène, d'Ain Azel et de Tachouda. M. Rachid, faisant également savoir que la réalisation de ces silos a nécessité un investissement public de 1,750 milliard de dinars, a souligné que la mise en service de ces structures fera passer la capacité de stockage de céréales, dans la wilaya de Sétif, d'un million à 2,5 millions de quintaux.

Alger

Achèvement du projet de déviation du pipeline de GPL en juin

Les travaux de déviation du pipeline de gaz de pétrole liquéfié (GPL) à Alger devraient être achevés et mis en service en juin prochain, a indiqué jeudi un communiqué de la société "Naftal". Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation de la façade maritime de la capitale dans le cadre du "Plan blanc", vise à éliminer les obstacles induits par l'ancien tracé du pipeline, qui traversait l'espace de loisirs des Sablettes, empêchant ainsi son exploitation optimale dans le développement urbain, précise la société. Pris en charge par l'entreprise "Cosider Canaux", les travaux qui ont débuté en mars 2024, devraient être achevés dans les délais fixés, conformément à un cahier des charges strict reflétant l'importance de cette opération délicate. La société Naftal a précisé que l'ancien pipeline avait un diamètre de huit (8) pouces et une longueur de plus de cinq (5) kilomètres, impliquant des défis techniques en raison de la nature du site et de la complexité des réseaux souterrains, avec la nécessité d'assurer la continuité de l'approvisionnement en GPL de sept (7) wilayas, exigeant ainsi une planification technique rigoureuse et une exécution hautement professionnelle. Un nouveau pipeline de 10 pouces de diamètre a été réalisé pour relier le port pétrolier d'Alger au dépôt de Caroubier, selon un tracé approuvé par les services de la wilaya d'Alger. Une opération de forage horizontal dirigé a également été effectuée sous la route nationale RN 11, permettant le raccordement du nouveau pipeline sans affecter le trafic routier, ni l'infrastructure de la voie. Le projet reflète une approche globale dans la gestion des infrastructures énergétiques en milieu urbain, en conciliant exigences de sécurité énergétique, sécurité publique, aménagement urbain moderne et respect des normes environnementales. Ce projet est soumis à l'examen et à l'approbation du ministère de l'Environnement et de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH).

Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Ligue de football professionnel)

Les dates des 3 prochaines journées fixées

La LFP (Ligue de football professionnel) a dévoilé les dates des trois prochaines journées du championnat de Ligue 1 Mobilis, ainsi que celles des matchs en retard, dans un communiqué publié jeudi. La 25e journée se jouera le samedi 10, dimanche 11, et lundi 12 mai 2025, alors que la 26e journée est programmée moins d'une semaine plus tard (jeudi 15, vendredi 16, samedi 17, et dimanche 18 mai), précise la LFP. La 27e journée de la compétition se jouera le vendredi 23, le samedi 24, et le dimanche 25 mai 2025. Pour ce qui est des matchs de mise à jour, ils débiteront le mercredi 30 avril avec le dé-

roulement du match USM Alger-ASO Chlef (21e journée), qui devait se jouer initialement le mardi 29 avril. Le derby de l'Est entre l'ES Sétif et le CS Constantine, comptant pour la mise à jour de la 21e journée, se jouera le vendredi 2 mai 2025. L'autre match en retard programmé, avant la 25e journée, opposera le CS Constantine au MC Oran (22e journée), le mardi 6 mai 2025. Le match Olympique Akbou-CS Constantine (23e journée) est fixé au mardi 20 mai 2025. Deux matchs en retard restent à programmer: le big derby de la capitale MC Alger-USM Alger (22e journée) et CS Constantine-USM Khenchela (24e journée).

Matchs en retard :

21e journée (mercredi, 30 avril 2025) : USM Alger – ASO Chlef, ES Sétif – CS Constantine

22e journée (mardi, 6 mai 2025) : CS Constantine – MC Oran

23e journée (mardi, 20 mai 2025) : Olympique Akbou – CS Constantine

25e journée : samedi 10, dimanche 11, lundi 12 Mai 2025

26e journée: jeudi 15, vendredi 16, samedi, 17, dimanche 18 mai 2025

27e journée : vendredi 23, samedi 24, dimanche 25 mai 2025

Matchs retard à programmer :

MC Alger – USM Alger (22e journée). CS Constantine – USM Khenchela (24e journée)

Commission de discipline de la LFP

06 matchs de suspensions dont 3 avec sursis, pour Boualia, Benguit et Boumechra

Les milieux de terrain Kouceila Boualia (JS Kabylie), Abder raouf Benguit (CR Belouizdad), et Mohamed Réda Boumechra (USM Khenchela), ont écopé chacun de six matchs de suspensions, dont trois avec sursis, pour "geste obscène", a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), jeudi dans un communiqué publié sur son site officiel. Les trois joueurs en question devront également s'acquitter d'une amende de 50.000 dinars chacun, précise la LFP. De son côté, le directeur général de la JS Saoura, Mohamed Djebbar, "signalé pour mauvais compor-

tement", s'est vu infliger un match de suspension ferme (Interdiction du terrain et de vestiaire). La même sanction a été infligée au secrétaire général du Paradou AC, Ahmed Bounzou. Enfin, l'USM Khenchela a écopé de deux matchs à huis clos ferme pour "jets de projectiles sur le terrain sans dommages physiques (1ère infraction), provocation de dégradation de matériel à l'intérieur du stade (chaises)", plus une amende de 200.000 dinars, au lieu de 800.000, comme décidé initialement par la commission de discipline de la LFP, mardi.

Ligue 1 Mobilis (24ème J) Le PAC et l'ESS se neutralisent

Le Paradou AC et l'ES Sétif, se sont neutralisées (0-0), en match disputé jeudi soir au stade Nelson-Mandela de Baraki, en ouverture de la 24ème journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football. Le PAC a terminé la partie en infériorité numérique, après l'expulsion du milieu de terrain Yettou à la 74e minute. A l'issue de résultat, le PAC qui aligne un septième match sans victoire, stagne à la 7e place au tableau avec 32 points, alors que l'Entente occupe la quatrième position avec 35 unités, et revient provisoirement à cinq points du podium.

Ligue nationale de football amateur

La liste des clubs endettés dévoilée

La LNFA (Ligue nationale de football amateur) a publié, mercredi soir, la liste des clubs endettés vis-à-vis de l'instance, et qui auront jusqu'au mercredi 14 mai pour rembourser leurs créances. «Ces créances concernent les amendes arrêtées au 22 avril 2025 prononcées par la commission de discipline de la LNFA et/ou les dettes (3ème tranche) au titre de créances consignées dans le protocole paraphé la saison dernière par les clubs avec la FAF», précise la Ligue sur son site officiel. L'instance dirigeante du

football amateur, a rappelé que la transmission du dernier avis aux clubs endettés se fera le mardi 6 mai. La semaine allant du 7 au 14 mai constitue «la dernière période supplémentaire accordé aux clubs pour l'apurement de leurs créances. Au-delà de cette date aucun document relatif au virement d'argent ne sera pris en considération par la Ligue». La commission de discipline se réunira le 15 mai «pour le traitement de ce dossier, la LNFA procédera ensuite aux défalcons des points», précise le communiqué. «A ce sujet, les Li-

gues ont été instruites par la Fédération algérienne (FAF) de ne valider aucun classement avant les décisions prises par la commission de discipline», souligne la LNFA. Concernant les clubs endettés de la Ligue 2, il s'agit de l'ensemble des pensionnaires du groupe Centre Est, dont le leader l'USM El Harrach et son dauphin le MB Rouissat. Dans le groupe Centre Ouest, seul le WA Mostaganem n'est pas concerné. Douze anciens clubs de la Ligue 2 sont concernés par ce processus de remboursement, selon la même source.

Presse sportive

Promouvoir le contenu et à adopter un langage médiatique serein et réaliste

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane a appelé la presse sportive à "promouvoir le contenu et à adopter un langage médiatique serein et réaliste" à travers le discours sportif présenté au public, loin de tout "alarmisme". Dans une note méthodologique concernant le discours de la presse sportive, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de "développer un contenu à la hauteur d'un public averti", pour créer un climat "empreint de cordialité", tout en "adoptant un langage médiatique serein et réaliste", loin de "l'emploi de titres alarmistes manipulant les émotions du public". M. Meziane a appelé "à faire preuve de vigilance dans la transmission

des informations sportives et à s'assurer de leur véracité et de leur source, avant de les diffuser, en vue d'éviter la propagation des rumeurs ou des infox qui impactent négativement le public sportif et suscitent la polémique, l'inquiétude et la division de l'opinion publique". Le ministre a en outre mis en avant l'importance d'"encourager les journalistes à se former constamment en matière d'analyse sportive et de lois d'arbitrage, dans le but de contribuer à la conscientisation du public", insistant sur l'impératif de se focaliser "sur les aspects positifs qui contribuent au renforcement de l'image du sport national pour mettre un terme aux mauvais comportements". Il a exhor-

té la presse sportive nationale à la nécessité de "lutter contre le discours de haine et la discrimination dans les programmes de télévision et via les différents médias numériques et réseaux sociaux en œuvrant à produire un contenu médiatique réaliste et cohérent, se rapportant aux valeurs et à la déontologie sportive, loin de l'alarmisme". Dans sa note, le ministre a préconisé de "solliciter les professionnels parmi les entraîneurs, les commentateurs sportifs et techniciens lors des débats pour éviter le choix anarchique des spécialistes", en bannissant "les programmes superficiels qui versent dans le sensationnel et l'émotionnel pour attirer l'audimat".

Pour 12 millions d'euros Maza signera au Bayer Leverkusen



L'international algérien du Hertha Berlin, Ibrahim Maza, jouera la saison prochaine en Bundesliga sous les couleurs du Bayer Leverkusen. Maza va s'engager dans les prochains jours, pour un contrat de cinq saisons avec le Bayer Leverkusen, actuel dauphin du classement du championnat d'Allemagne de football, rapporte la presse locale ce jeudi. «Le club de la Ruhr, engagé en Ligue des champions la saison prochaine, a devancé la concurrence du VfB Stuttgart et d'autres prétendants européens pour s'attacher les services du prometteur milieu offensif», a indiqué le magazine Kicker. Selon plusieurs médias allemands, le Bayer Leverkusen a bouclé ce transfert contre un chèque de 12 millions d'euros. Formé à l'Hertha Berlin, Maza (19 ans) est devenu en un espace de temps court l'un des joueurs majeurs du club de la capitale allemande. Il compte 32 apparitions depuis le début de la saison, toutes compétitions confondues, pour un bilan de 7 buts inscrits et 3 passes décisives. Avec l'équipe nationale, Maza avait signé ses grands débuts le 26 mars 2024, lors de la victoire décrochée à Annaba face au Togo (5-1), pour le compte des qualifications de la CAN 2025.

Coupe d'Algérie de basket-ball Victoire du NB Staouéli devant le CRB Dar Beida

Le NB Staouéli s'est imposé devant le CRB Dar Beida sur le score de (83-60), en huitième de finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball (messieurs), disputé jeudi soir à la salle de Staouéli (Alger). A la faveur de ce succès, le NB Staouéli rejoint en quarts de finale le Rouiba CB, qualifié aux dépens de l'US Sétif (58-50), et le M Ouled Chebel directement qualifié après le retrait de l'AS Oum Bouaghi. Les autres rencontres des huitièmes de finale auront lieu selon le programme suivant:

Jeudi 24 avril

NB Staouéli - CRB Dar Beida.....83-60

Reste à jouer (Mardi 29 avril)

Ouled Fayet : TRADraria - CST.....(15h00)

Beni Saf : CR Béni Saf - MCA.....(15h00)

R.Hamidou : USMA - NAHD.....(18h00)

Douera : CSC - WAB.....(18h00)

Blida : USMB - WOB.(18h00, à huis clos)

Déjà joué (Mardi 15 avril)

Rouiba CB - US Sétif.....58-50

Ouverture à Alger de la manifestation "Prague rencontre Alger"



Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a donné jeudi à Alger, le coup d'envoi de la manifestation cinématographique de formation "Prague rencontre Alger: voyage cinématographique et créatif", organisé par le ministère de la Culture et des Arts en coordination avec l'Académie du cinéma de Prague de la République tchèque, au profit des étudiants et des professeurs de Cinéma et d'audio-visuel.

Dans son allocution d'ouverture au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, en présence du représentant de l'ambassadeur de la République tchèque en Algérie et du directeur de l'Académie de cinéma de Prague, Tomas Krasauskas, M. Ballalou a affirmé que cet événement "représente un tournant décisif pour le processus des changes culturels et artistiques entre l'Algérie et la République tchèque" et "un pas important en matière de coopération culturelle internationale".

L'événement qui se poursuivra jusqu'au 27 avril, s'inscrit dans le cadre du "soutien aux industries créatives et de la promotion de la formation artistique en Algérie", a ajouté le ministre. M. Ballalou a précisé que cet événement s'inscrivait avant tout "dans le cadre de la formation artistique, pour concrétiser un partenariat qualitatif entre l'Ecole nationale supérieure du cinéma et l'Académie du cinéma de Prague", estimant que cette Académie était une institution "pionnière dans le monde" en matière de formation cinématographique.

De son côté, le représentant de l'ambassadeur de la République tchèque en Algérie a salué cette initiative qui "contribue au renforcement des relations culturelles entre la République tchèque et l'Algérie", étant une "opportunité pour les étudiants, les professeurs et les techniciens du domaine du cinéma pour bénéficier de l'expertise de l'Académie du cinéma de Prague, sous l'encadrement de professeurs spécialisés dans les différents domaines de l'industrie cinématographique".

Cette rencontre a été marquée par la signature d'un protocole d'accord entre l'Ecole nationale supérieure du cinéma et l'Académie du cinéma de Prague. L'accord a été signé par le directeur de l'Ecole, Ilyes Boukhamoucha, et le directeur de l'Académie, M. Krasauskas, dans le but de "renforcer la formation et le partenariat dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel".

Ouverture des inscriptions pour participer à la caravane touristique nationale



contenu et d'experts en la matière. L'événement comprend "une session interactive et des ateliers de formation, outre l'organisation de visites guidées au profit des jeunes participants", conclut le communiqué.

La commission de la culture, des sports, du tourisme et des loisirs au Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a ouvert les inscriptions électroniques pour participer à la "caravane touristique nationale pour valoriser les sites classés patrimoine mondial en Algérie", indique jeudi un communiqué du Conseil.

Pour participer à cette caravane, il faut remplir le formulaire électronique disponible via le lien: <https://portail.csj.gov.dz/apps/forms/s/sQ2gEgeKrGSq2f2oWgZZMoMk> ", précise la même source.

La wilaya de Tamanrasset sera la première étape de cette caravane, lundi prochain à partir de 9h, avec la participation des jeunes intéressés par le tourisme, des organisations et des associations de tourisme, ainsi que des créateurs de

Festival international de la lecture pour enfants (Sharjah, Emirats Arabes Unis) «Laissez-vous emporter par les livres»

Par Chahreddine B. Sharjah (Emirats Arabes Unis)

Plus de 122 mai sons d'édition de 22 pays participent à la 16ème édition du Festival international de la lecture pour enfants à Sharjah, aux Emirats Arabes Unis. Un événement spécialisé dans la littérature de jeunesse

La 16e édition du Festival de Sharjah a été ouverte, mercredi, sous le slogan révélateur « Laissez-vous emporter par les livres », dédié à la lecture pour les enfants, par Son Altesse le Cheikh Sultan bin Muhammad al-Qasimi, membre du Conseil suprême des Émirats Arabes Unis et souverain de l'Émirat de Sharjah. Cet événement spécialisé dans la littérature de jeunesse, qui dure du 23 avril au 4 mai, vise à « enrichir la culture des participants », en abordant le paysage de l'édition en général et celui de la littérature pour enfants en particulier. Il met également en lumière des moyens pour encourager l'habitude de la lecture et surmonter les défis rencon-



trés par l'industrie du livre dans la région et à l'international... » En plus de l'exposition des livres, les visiteurs et les lecteurs ont tout le loisir de rencontrer leurs célèbres auteurs, comme l'Américain Stefan Pastis, l'auteur de la série « Timmy Failure », Misako Rocks, l'autrice britannique Nicola Morgan et l'auteure canadienne Colleen Nielsen, entre autres... et participer aux dizaines d'activités dont des ateliers interactifs (théâtre, animation, dessin...).

Sharjah, l'une des agglomérations des Emirats Arabes Unis, d'une population de près de 600.000 habitants, est un des Etats conservateurs des Emirats. Elle s'investit dans la culture, en organisant tout au long de l'année des festivals dont celui de la littérature, se déroulant au mois de novembre, réunissant les grands écrivains et romanciers du monde. L'auteur algérien, Waciny Laredj, très connu ici, a été deux fois primé à Sharjah.

Mise en valeur du rôle de la photographie dans la préservation du patrimoine culturel



Les participants à la première édition du Salon national de la photographie, dont les activités se sont clôturées, mercredi à la Maison

de commandement de l'Emir Abdelkader dans la ville de Mascara, ont considéré que la photographie est un outil fondamental pour la préservation du patrimoine culturel du pays.

Le photographe professionnel Mohamed Kherroubi, originaire de Bordj Bou Arréridj, a déclaré à l'APS que la photographie constitue un "moyen efficace" pour sauvegarder le riche patrimoine culturel algérien, en documentant les traditions, les coutumes, les sites historiques et archéologiques du pays.

Il a ajouté que les clichés qu'il a pris, ces cinq dernières années dans diverses régions de l'Algérie, mettent en valeur les trésors culturels et archéologiques du pays, tels que les vêtements traditionnels, les habits de cavalier et le design des selles.

De son côté, Fethi Sahraoui, photographe professionnel de Sidi Bel Abbes, a souligné que la photographie est l'un des prin-

cipaux outils de valorisation du patrimoine culturel et populaire authentique, contribuant ainsi à sa préservation.

Le photographe Mehdi Boucif, originaire de Mascara, a quant à lui souligné que l'organisation de ce Salon offre une belle opportunité de faire connaître les créations des participants, qu'ils soient amateurs ou professionnels, et de mettre en lumière leurs efforts de promotion du tourisme à travers les traditions et le patrimoine culturel local, notamment le patrimoine équestre.

La dernière journée de cet événement culturel a été marquée par une virée touristique pour les participants vers des sites historiques et touristiques de la wilaya de Mascara. Cette sortie leur a permis de prendre des images mettant en avant les richesses touristiques de la région, notamment des lieux liés à la résistance de l'Emir Abdelkader contre l'occupant français, ainsi que la forêt de la commune de Magda. Une cérémonie de clôture a été organisée, au cours de laquelle les participants ont été honorés.

Pour rappel, ce salon, organisé trois jours durant à l'initiative de l'Association "Caravane" de la culture de Mascara, en coordination avec la Direction de la culture et des arts, s'inscrit dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine. L'événement a réuni 20 photographes issus de 11 wilayas.

États-Unis

Une fillette de 4 ans survit plusieurs jours à côté des cadavres de sa mère et son frère

Un terrible drame s'est noué la semaine dernière dans un appartement du Bronx, à New York (États-Unis). Une fillette de 4 ans a été retrouvée seule, aux côtés des cadavres de sa mère et de son grand frère de 8 ans. Elle aurait survécu plusieurs jours avant d'être récupérée par la police vendredi 18 avril, rapporte le New York Times. C'est la fille aînée de l'Américaine de 38 ans qui a donné l'alerte après avoir découvert les deux corps. La famille était inquiète de ne pas avoir de nouvelles et l'adolescente s'était rendue sur place pour vérifier. Selon les premières constatations, la mère et son fils n'auraient pas subi de violences. Le petit garçon souffrait d'un

lourd handicap et était nourri via une sonde. Il serait mort de faim après le décès de sa mère, visiblement de cause naturelle. Pour l'heure, les enquêteurs ignorent depuis combien de temps la fillette vivait seule dans le logement, mais des voisins auraient relevé une odeur nauséabonde deux semaines auparavant, relate The New York Post. D'autres assurent qu'il n'avait plus croisé la femme et ses deux enfants depuis de nombreux jours. La petite fille a été confiée à son grand-père. Elle aurait notamment survécu en mangeant du chocolat. Si elle est saine et sauve, la fillette reste traumatisée. Suivie par les services sociaux. D'après plusieurs témoignages, la mère de famille avait beaucoup

de mal à s'occuper de son fils handicapé. Elle souffrait elle-même de certains troubles et de pensées suicidaires. Elle serait notamment montée sur le toit avec son garçon, menaçant de sauter. En 2021, elle avait été arrêtée après avoir eu un comportement erratique et dangereux avec son bébé. Depuis, la trentenaire faisait l'objet d'une procédure auprès des services de l'enfance, mais son fils et sa fille ne lui avaient jamais été retirés. Un riverain pointe du doigt la responsabilité des services sociaux. « Ils auraient dû en faire plus dès le début. Pourquoi laisser les enfants avec elle ? Quand ils sont venus la voir, ils n'auraient pas dû partir », estime-t-il.

Un astrologue birman arrêté pour avoir prédit sur TikTok un nouveau séisme

Alors que le pays est en core sous le choc du séisme meurtrier de la fin du mois de mars, un astrologue birman en a prédit un nouveau, semant la panique parmi la population. Sa vidéo a été vue 3,3 millions de fois sur TikTok. La junte birmane a ordonné son arrestation pour "diffusion de fausse nouvelle". "Vous ne devez pas rester dans les grands immeubles, avertissait John Moe The, astrologue de 21 ans. Prenez vos affaires essentielles et sortez des immeubles avant les premières secousses." Vue plus de 3,3 millions de fois, cette prédiction sismique publiée sur TikTok a valu à son auteur d'être arrêté pour "diffusion de fausse nouvelle de nature à semer la panique et à troubler l'ordre public". Le jeune Birman, suivi par plus de 300 000

personnes, y annonçait qu'un "puissant séisme" qui frapperait "toutes les villes birmanes" le 21 avril, rapporte le site de la BBC. Et ce deux semaines après le séisme de magnitude 7,7 survenu le 28 mars, qui a fait plus de 3 500 morts et plus de 5 000 blessés. Dans un pays où "le thème astral est établi à la naissance et où les voyants sont fréquemment consultés pour les décisions quotidiennes", rappelle depuis Singapour The Straits Times, les prédictions des astrologues ne sont pas prises à la légère. À Rangoon, la principale ville du pays, certains habitants "n'ont pas osé rester chez eux", confie une résidente à l'AFP, citée par The Times of India. John Moe The a été interpellé mardi 22 avril à son domicile de Sagaing, dans le centre du pays.

Dans un communiqué relayé par The Times of India, la junte militaire affirme avoir reçu "un signalement de fausses informations" et promet que "des mesures seront prises à son encontre et contre toute autre personne qui propage ou diffuse de fausses informations". Si les systèmes d'alerte sismique existent, "il est peu probable qu'un tremblement de terre [...] puisse un jour être anticipé aussi précisément", même "les séismes les plus puissants et destructeurs", souligne la sismologue américaine Lucy Jones à la BBC. Selon la spécialiste, "la magnitude d'un tremblement de terre peut continuer à évoluer pendant qu'il est en train de se produire". C'est comme "déchirer une feuille de papier : la déchirure continue jusqu'à rencontrer un obstacle ou être freinée".

Mexique

Une collision provoque la mort de 12 personnes dont deux enfants

Douze personnes ont perdu la vie et au moins sept autres ont été blessées dans un grave accident de la route survenu dans l'État de Chihuahua au Mexique, ont indiqué les autorités locales ce mercredi 23 avril. Le conducteur qui en serait à l'origine a pris la fuite. Plusieurs enfants se trouvent parmi les victimes. Un terrible accident de la route a coûté la vie à 12 personnes, dont deux enfants, et en a blessé au moins sept autres dans l'État de Chihuahua, au nord du Mexique, selon un communiqué des autorités locales de ce mercredi 23 avril 2025. Comme le rapporte le média mexicain NMás, relayé par L'Indépendant, plusieurs véhicules ont été impliqués, dont

une camionnette dont le conducteur a pris la fuite. Les faits se sont produits sur une autoroute entre les localités de Guachochi et Yoquivo. Selon les premiers éléments, la camionnette a provoqué une collision après avoir dévié de sa voie. « Le conducteur du véhicule qui aurait causé l'accident a fui les lieux, et par la suite, plusieurs personnes armées ont retiré le véhicule en question du site », ont précisé les autorités. La collision a notamment provoqué la mort d'un bébé âgé d'environ 3 mois ainsi que d'un enfant de 4 ans. Deux enfants de 7 et 8 ans se trouvaient également parmi les blessés. Ces derniers ont tous été transportés dans des hôpitaux de la région pour y

recevoir des soins, tandis que les corps des personnes décédées vont faire l'objet d'autopsies. Les investigations se poursuivent pour tenter de retrouver l'automobiliste en fuite. Les accidents de la route connaissent une recrudescence au Mexique ces dernières années. Cette hausse s'explique principalement par la défaillance mécanique de nombreux véhicules, ainsi que par la négligence ou l'épuisement des automobilistes. L'un des drames les plus marquants de l'année a eu lieu le 8 février dans l'État de Campeche, au sud-est du pays : un camion de transport de marchandises est entré en collision avec un autocar, entraînant la mort de 38 personnes.

Thaïlande

Cinq policiers décèdent dans un crash d'avion

Un exercice d'aviation s'est terminé dramatiquement avec le crash en mer d'un appareil, non loin de la côte. Cinq policiers ont trouvé la mort dans l'accident. Cinq policiers thaïlandais sont morts dans l'accident d'un avion en pleine mer, lors d'un exercice de saut en parachute, a annoncé la police vendredi. L'accident s'est produit vendredi matin près de la station balnéaire de Hua Hin, au sud-ouest de la capitale Bangkok. Des images partagées sur les réseaux sociaux montrent l'appareil tomber en spirale avant de plonger dans la mer. Les autorités ont démarré l'examen de la boîte noire afin de déterminer la cause de la chute du petit aéronef. Un sixième policier qui se trouvait à bord a survécu et est hospitalisé. Il présente de graves blessures, a ajouté le porte-parole de la police, Archayon Kraithong.

Il épargne pendant 10 ans pour se payer une Ferrari à 250.000 euros, elle prend feu lors de sa première sortie



Il avait travaillé dur pendant dix ans pour se payer une Ferrari à 250.000 euros... Le moment était finalement arrivé : un célèbre producteur de musique japonais pouvait enfin sortir avec son bolide. Malheureusement, son rêve a littéralement disparu en flammes. Honkon, un producteur de musique de 33 ans du boys band japonais Chocorabi, avait économisé pendant dix ans pour s'acheter une Ferrari 458 Spider blanche flambant neuve. D'une valeur de 250.000 euros, ce n'était pas un achat ordinaire. Et bien sûr, Honkon voulait essayer sa nouvelle voiture et la montrer au monde entier. Cela aura duré une heure. Alors qu'il roulait sur une rocade autour de la capitale japonaise Tokyo, la voiture a soudainement pris feu. Honkon a immédiatement remarqué la fumée, même si pendant un instant, il a pensé qu'elle provenait d'une autre voiture. Heureusement, le Japonais est sorti à temps. L'incendie a été éteint en une vingtaine de minutes par les pompiers, mais il ne restait plus grand-chose de la Ferrari, qui était garée au milieu de la route. Honkon a dû regarder les flammes détruire presque entièrement son nouvel achat. Seul le pare-chocs avant était encore intact. "J'avais vraiment peur que la voiture explose", a-t-il déclaré plus tard sur les réseaux sociaux. "Je pense que je suis le seul au Japon à avoir vécu quelque chose comme ça." Les passants qui ont vu ce qui s'est passé ont filmé en masse. Eux aussi avaient du mal à y croire. Selon le journal britannique "The Sun", la police enquête toujours sur les circonstances de l'incendie. Et vu le prix d'achat, un détail important : on ne sait pas si la voiture carbonisée était assurée.

Le costume de Wonder Woman de Lynda Carter pourrait se vendre 200 000 dollars



Le body porté par Lynda Carter dans le rôle de la superhéroïne dans la série télévisée Wonder Woman des années 1970 pourrait atteindre 200 000 dollars lors d'une prochaine vente aux enchères de Julien's à Los Angeles. Le costume redessiné, porté par Carter pendant les deuxième et troisième saisons, comporte un short plus haut et un bustier plus bas pour accentuer le physique de Carter, ainsi que les légendaires « bracelets de soumission » du personnage.



2

- 05h00 TFou

10h00 Têleshopping samedi

10h45 Petits plats en équilibre

10h50 Les douze coups de midi

11h50 Petits plats en équilibre

11h55 Météo

12h00 JT 13h

12h40 Grands reportages

13h50 Grands reportages

15h10 Détox ta maison, 7 jours pour tout ranger

16h50 50mn Inside

18h00 50mn Inside le mag

18h50 Première sélection

18h55 Météo

19h00 JT 20h

19h45 Tirage du Loto

19h50 Quotidien express

20h00 Météo

20h10 The Voice, la plus belle voix

22h40 The Voice

23h30 Tirage de l'EuroMillions

23h35 Vendredi, tout est permis avec Arthur

01h15 Programmes de la nuit
- 11h55 Journal

12h00 Journal

12h20 13h15, le samedi...

12h55 Journal Météo Climat

13h00 C'est bon à savoir

13h05 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?

14h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?

15h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?

16h00 Avant-match

16h30 Angleterre / France

18h55 Journal Météo Climat

19h00 Journal

19h35 20h30 le samedi

19h55 Journal Météo Climat

20h00 Vestiaires

20h10 Qui restera dans la lumière ?

22h25 Quelle époque !

23h20 Planète Rap

00h15 Tropiques criminels

01h05 Tropiques criminels

02h50 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre



3

- 10h13 L'Amour ouf : Histoire d'un succès fou

10h41 Flippé

10h45 La boîte à questions

10h53 Têtâtête(s)

11h11 L'hebd'Hollywood

11h25 Le cercle

12h15 Canal Sports Club

12h25 Chelsea / Everton

14h35 Journal des coupes d'Europe

14h15 Avant-match Top 14

15h30 Multirugby

17h44 Canal Sports Club

18h50 Canal Rugby Club 1re partie

20h00 Avant-match Top 14

20h05 Bordeaux-Bègles / La Rochelle

22h02 Canal Rugby Club le débrief

22h23 Jérémy Ferrari - Anesthésie Générale

23h12 Joker : Folie à deux

01h26 Les guetteurs
- 11h00 Enquêtes de région le mag

11h15 ICI 12/13

11h55 Château !

12h35 Samedi d'en rire

13h35 Samedi d'en rire

14h40 Samedi d'en rire

15h35 Expression directe

15h40 La p'tite librairie

15h45 Le jeu des 1000 euros

16h25 Slam

17h05 Questions pour un champion

18h00 ICI 19/20 édition toutes régions

18h45 Journal

18h55 Tout le sport

19h25 Météo régionale

19h30 Saveurs de saison

19h35 La grande Fiesta de Lille

20h05 Meurtres à...

21h35 Meurtres à...

23h45 Au bonheur des dames

01h20 Polynésie, des îles sans tribunal fixe

02h15 La p'tite librairie



arte

- 05h00 M6 Kid

06h45 Absolument stars

09h10 66 minutes : le doc

09h55 66 minutes : grand format

10h45 66 minutes : grand format

11h40 Météo

11h45 Le 12.45

12h30 Cauchemar en cuisine

13h30 Cauchemar en cuisine

14h30 Cauchemar en cuisine

15h20 Cauchemar en cuisine

16h25 La roue de la fortune

17h35 La grande semaine

18h40 Météo

18h45 Le 19.45

19h25 Scènes de ménages

20h10 NCIS

20h55 NCIS

21h45 NCIS

22h35 NCIS

23h20 Programmes de la nuit
- 09h20 Cuisines des terroirs

09h50 L'archipel des Philippines

10h45 L'archipel des Philippines

11h35 L'archipel des Philippines

12h30 Jason et les Argonautes

14h10 Mireille Mathieu : Chanter... et rien d'autre

15h05 Des volcans et des hommes

15h50 Invitation au voyage

16h30 Toraja, le peuple qui fait vivre ses morts

17h05 Bhoutan : vent de changement au pays du bonheur

17h50 Arte reportage

18h45 Arte journal

19h05 28 minutes

19h55 L'odyssée des chiffres

20h45 L'odyssée des chiffres

21h40 L'odyssée des chiffres

22h35 Stonehenge, ses origines révélées

23h10 Bastille - Sounds Like Art

00h15 Je suis ton homme

02h00 Splash! 2022

03h05 Les grottes immergées : Labyrinthes des profondeurs

TÉLÉVISION

15



3

20h10

MEURTRES À...



Au vieux théâtre équestre du château de Chantilly, une écuyère est assassinée. Le meurtre d'Elodie ravive une légende associée au domaine : celle d'un anneau magique doté du pouvoir d'ensorceler n'importe quel cœur. Deux capitaines de gendarmerie, Antoine Mercier et Juliette Delambre, tous deux fraîchement divorcés, se retrouvent contraints de collaborer pour résoudre l'énigme meurtrière. Alors qu'Antoine perçoit cette collaboration comme l'opportunité de renouer, Juliette ne partage pas cette intention. Casée avec un autre, elle est déterminée à cacher son identité à son ancien mari.

Realisateur: Marjolaine de Lecluse



20h10

THE VOICE, LA PLUS BELLE VOIX



Florent Pagny, Vianney, Patricia Kaas et Zaz coachent les candidats de tous âges, venant de tous les horizons et d'univers artistiques variés. Des amateurs de pop, rock, rap, musique classique, jazz, « The Voice » est la scène où tous les artistes peuvent s'exprimer, partager leur art et briller. Pour ce numéro, après des Battles disputées, les douze demi-finalistes tenteront de décrocher leur billet pour l'ultime étape en interprétant un titre en solo. A cette occasion, les concurrents pourront bénéficier des conseils précieux d'un grand artiste français pour réussir à séduire le public et remporter le maximum de suffrages.

Presentateur: Nikos Aliagas



22h24

NCIS



Les fêtes de Noël approchent et toute l'équipe s'y prépare. Cependant, Vance leur confie une affaire assez urgente. En effet, un récit choc risque d'être bientôt révélé et de ruiner les fêtes d'un Marine décoré, le lieutenant Hasting, qui y est accusé de négligence. Supervisée par Laroché, le nouveau directeur adjoint, l'équipe est chargée de découvrir la vérité sur une embuscade qui a coûté la vie de trois soldats en Afghanistan avant la sortie du livre et avant que le mal ne soit fait. L'héritage d'un héros de la nation est en jeu.

Realisateur: Lionel Coleman
Scénariste: Christopher J. Waid



ORAN

25 | 17

Lever du soleil

Coucher du soleil

Humidité

Vent

06h17

07h45

89%

11 km/h

Alger

Constantine

Annaba

Ouargla

Mostaganem

Béchar

21-15

24-09

23-12

37-20

24-17

31-19

Ghaza

Les réserves de farine sont épuisées

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré que ses réserves de farine dans la bande de Ghaza, étaient épuisées, avec seulement 250 colis alimentaires restants dans ses entrepôts, du fait du blocus imposé par l'occupant sioniste sur l'aide humanitaire dans l'enclave palestinienne. Dans sa dernière mise à jour sur la situation à Ghaza, ravagée par une agression sioniste génocidaire depuis plus d'un an et demi, l'UNRWA a averti que le blocus imposé par l'occupation à Ghaza depuis plus de 50 jours, "conduit à un épuisement rapide des fournitures humanitaires essentielles, notamment de la nourriture, du carburant, de l'aide médicale et des vaccins pour enfants". L'UNRWA a noté que depuis l'effondrement du cessez-le-

feu, les forces d'occupation ont intensifié leurs bombardements aériens, terrestres et maritimes sur la bande de Ghaza et élargi la portée de leurs opérations terrestres, provoquant des centaines de martyrs, la destruction d'infrastructures civiles et des déplacements massifs de population. Pour rappel, les forces d'occupation sionistes ont repris leur agression le 18 mars contre Ghaza après une interruption de plus de deux mois, consécutive à un accord de cessez-le-feu. Selon les autorités sanitaires palestiniennes, les agressions perpétrées par l'entité sioniste ont fait 1.978 martyrs et 5.207 blessés depuis le 18 mars, tandis que le bilan de l'agression génocidaire contre l'enclave palestinienne s'élève à 51.355 martyrs et 117.248 blessés, depuis le 7 octobre 2023.

En deux ans de conflit

Plus de 773 000 Soudanais ont fui au Tchad

Plus de 773 000 réfugiés soudanais et plus de 210 000 rapatriés tchadiens sont arrivés au Tchad depuis le début du conflit au Soudan en avril 2023, a indiqué le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (BCAH). Durant le conflit, «presque un million de personnes sont arrivées au Tchad, ce qui a doublé les besoins humanitaires», a souligné le Bureau dans un bulletin, précisant que cette liste compte «plus de 773 000 réfugiés soudanais et 216000 rapatriés tchadiens». Depuis avril 2023, le nombre de personnes ayant besoin d'aide humanitaire dans les ré-

gions orientales du Tchad (Ouaddaï, Wadi Fira, Sila) «est passé de 1,1 million à 2,4 millions», a-t-il relevé. Il a noté en outre que «l'accès à la terre, à l'eau et aux services de base est extrêmement difficile. Les communautés hôtes perdent des terres agricoles à cause des sites de réfugiés, ce qui met en péril la cohésion sociale». Des affrontements ont éclaté le 15 avril 2023 entre l'armée et les forces de soutien rapide (FSR) qui se sont rapidement étendus à d'autres régions du Soudan. Le conflit a fait plusieurs milliers de morts et des dizaines de milliers de blessés.

En soutien à la cause palestinienne

L'Espagne annule un contrat 'armement avec une entreprise sioniste

Le gouvernement espagnol a décidé jeudi d'annuler un contrat d'armement d'une valeur de 6,8 millions d'euros avec une entreprise sioniste, en soutien à la cause palestinienne et au peuple palestinien de la bande de Ghaza, qui subit une agression sioniste génocidaire depuis octobre 2023, ont indiqué des sources gouvernementales. Le Parti socialiste du Premier ministre Pedro Sanchez et son allié de la gauche radicale Sumar "sont fermement engagés avec la cause palestinienne", ont indiqué les mêmes sources, ajoutant que "pour cette raison, depuis le 7 octobre 2023, l'Espagne n'achète ni ne vend d'armement aux entreprises (sionistes) et ne le fera pas non plus à l'avenir". L'annonce de ce contrat d'armement avait provoqué la colère de Sumar, amenant le ministère espagnol de l'Intérieur à entamer des procédures pour l'annuler. Pour rappel, l'Espagne a reconnu officiellement l'Etat de Palestine en mai dernier.

Tunisie

Décès de l'ancien président par intérim Fouad Mebazaa

L'ancien président par intérim de la Tunisie, Fouad Mebazaa, est décédé mercredi à l'âge de 91 ans, a rapporté l'agence de presse tunisienne (TAP). Le défunt a été nommé le 15 janvier 2011 président provisoire de la République tunisienne en vertu de la constitution tunisienne jusqu'à la tenue des élections de l'Assemblée constituante le 24 juillet 2011, a indiqué la TAP, relevant qu'avant cela, il était président de la chambre des députés pendant plusieurs années consécutives. Fouad Mebazaa a occupé de nombreux postes durant les années soixante et a été élu député à la Chambre des députés pour sept mandats consécutifs lors des élections tenues entre 1964 et 2004, avant d'être nommé en 1997 président du parlement. Il a également assuré la présidence du parlement jusqu'à sa nomi-



nation en qualité de président de la République par intérim le 15 janvier 2011.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التضامن الوطني والأسرة وقضايا المرأة

الرقم الأخضر 10 26 للتبليغ عن العنف ضد المرأة

@mcnfcfalger

@mcnfcf

ministere-solidarite-algerie

@mcnfcf-jln

@mcnfcf